



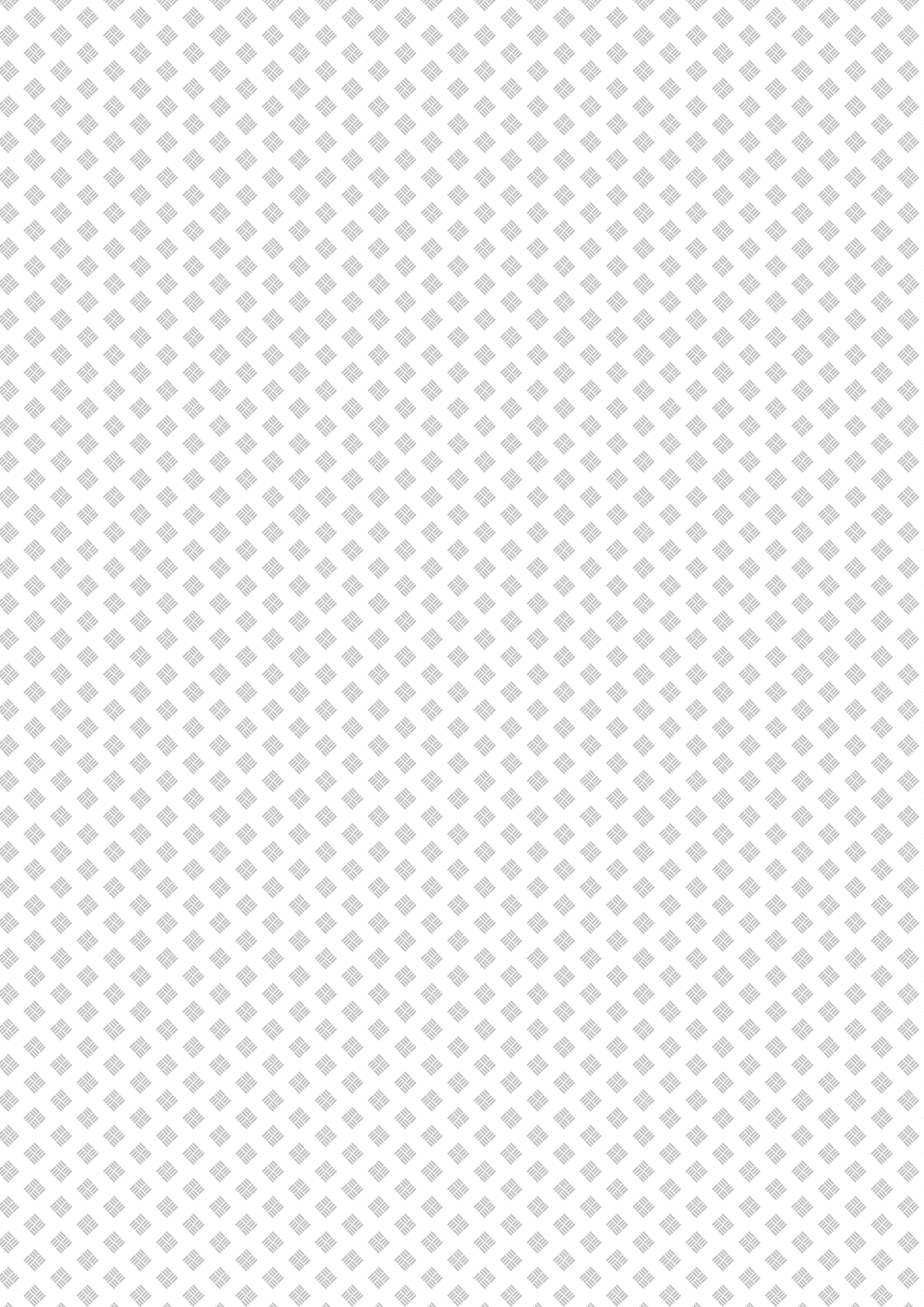
تمويلكم  
٥٠٥٥٣٠٢١ ١١٨١  
TAMWILCOM



**20**  
Rapport

Annuel

**23**





**20**  
Rapport

Annuel  
**23**

# S O M M A I R E

<b>1</b>	<b>LES FONDAMENTAUX DE LA SNGFE</b>	<b>8</b>
	1- NOTRE MISSION .....	9
	2- NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE.....	12
	3- NOTRE ORGANISATION .....	14
	4- NOTRE RESEAU REGIONAL .....	15

<b>2</b>	<b>FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023</b>	<b>16</b>
----------	--	-----------

<b>3</b>	<b>NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE DE LA SNGFE AU TITRE DE LA PERIODE 2023 – 2026</b>	<b>20</b>
	1- VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023-2026.....	21
	2- MISE EN ŒUVRE ET OPÉRATIONNALISATION.....	22

<b>4</b>	<b>ACTIVITE DE LA SNGFE AU TITRE DE L'ANNEE 2023</b>	<b>24</b>
	1- ACTIVITE EN FAVEUR DES ENTREPRISES .....	25
	2- ACTIVITE EN FAVEUR DES PARTICULIERS .....	35
	3- ACTIVITE DE LA FENETRE PARTICIPATIVE « DAAMA TAMWIL » .....	38

# AIRE

<b>5</b>	<b>ENCOURS DES ENGAGEMENTS</b>	<b>40</b>
	1- ACTIVITE POUR COMPTE PROPRE .....	41
	2- ACTIVITE POUR COMPTE DE TIERS .....	44

<b>6</b>	<b>MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>46</b>
	1- COMMUNICATION .....	47
	2- PARTENARIATS ET COOPERATION INTERNATIONALE.....	51
	3- CAPITAL HUMAIN.....	54
	4- SYSTEME D'INFORMATION.....	56

<b>7</b>	<b>SYSTEME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>60</b>
	1- SYSTEME DE GESTION DES RISQUES .....	61
	2- DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE.....	69

<b>8</b>	<b>RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>	<b>70</b>
	1- ETATS FINANCIERS .....	71
	2- AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	74
	3- ANNEXES FINANCIERES.....	75



“

*Aujourd’hui, Nous misons sur l’investissement productif en tant que levier essentiel pour la relance de l’économie nationale et l’ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs. (...)*

*A ce propos, Nous aimerions insister à nouveau sur la nécessité de la mise en œuvre effective de la Charte de déconcentration administrative, la simplification et la digitalisation des procédures, la facilitation de l’accès au foncier et aux énergies vertes, l’appui financier aux porteurs de projets. (...)*

*De son côté, le secteur bancaire et financier national se doit de soutenir et financer la nouvelle génération d’entrepreneurs et d’investisseurs, notamment les jeunes ainsi que les petites et moyennes entreprises. Dans ce cadre, Nous préconisons, à nouveau, qu’une attention particulière soit portée aux investissements et aux initiatives des membres de la communauté marocaine résidant à l’étranger*

”

---

*Extrait du Discours adressé par **SM le Roi Mohammed VI** que Dieu L’assiste au Parlement, le vendredi 14 octobre 2022, à l’occasion de la session d’octobre de l’année législative 2022-2023*

**PARTIE**

# LES FONDAMENTAUX DE LA SNGFE



# 1. NOTRE MISSION

Depuis près de 75 ans, **TAMWILCOM** participe à l'essor de l'économie nationale en contribuant à lever les obstacles devant l'accès au financement. Créée par **Dahir le 04 juillet 1949** en tant que Caisse Centrale de Garantie (**CCG**), l'institution continue de capitaliser sur ses acquis historiques en tant qu'intervenant unique de l'État en matière de garantie institutionnelle publique des financements.

Tout au long de son histoire, **TAMWILCOM** a multiplié les initiatives, confirmant son rôle d'instrument d'intervention privilégié pour le développement économique et social du pays. Une dynamique qui s'est accélérée en **2020** avec l'adoption de la loi n° 36-20, en vertu de laquelle la **CCG** a été transformée en Société Anonyme dont le capital est entièrement détenu par l'État, sous la dénomination « Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise » (**SNGFE**), connue désormais sous le nom de marque **TAMWILCOM**.

En tant qu'établissement de crédit assimilé régi par la loi bancaire et placé sous la supervision de **Bank Al-Maghrib**, **TAMWILCOM** donne une impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation des **TPME**. En effet, l'institution intervient avec ses partenaires du secteur financier pour répondre aux besoins des entreprises marocaines grâce à une panoplie de mécanismes de garantie et de financement adaptés à chaque étape de leur cycle de vie. Elle appuie également le développement social à travers notamment la garantie des prêts à l'habitat.

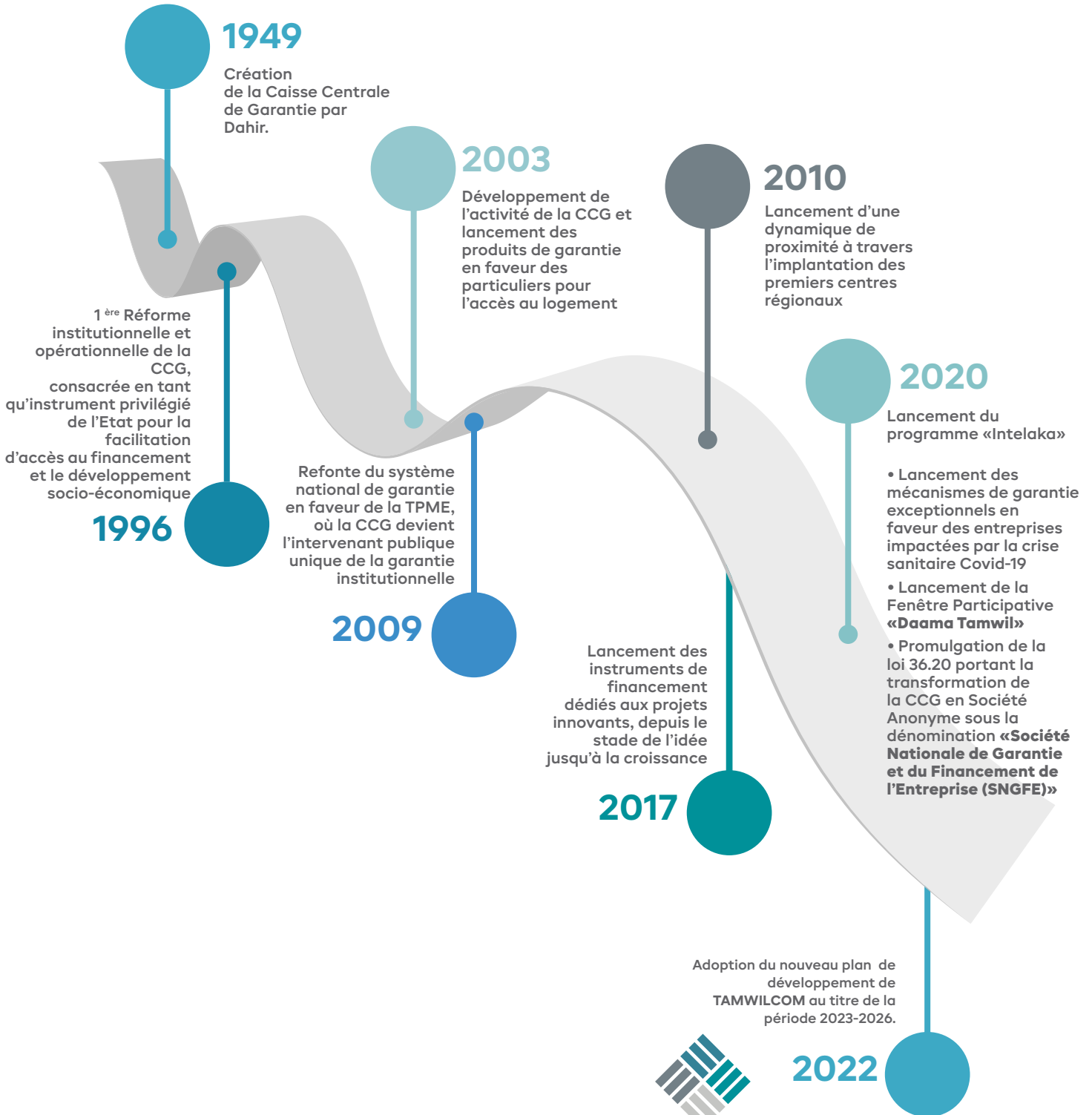
Les priorités stratégiques de **TAMWILCOM** à l'horizon **2026** couvrent principalement les axes suivants :

- Favoriser l'inclusion de l'informel en renforçant l'accès des TPME au financement;
- Renforcer la part du secteur privé dans le volume global des investissements au Maroc;
- Accompagner le développement durable du Maroc en favorisant l'économie verte et la décarbonation;
- Appuyer le financement de l'amorçage et de l'innovation pour faire émerger un tissu fort de startups.

# LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE (SNGFE)



صندوق الضمان المركزي  
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE



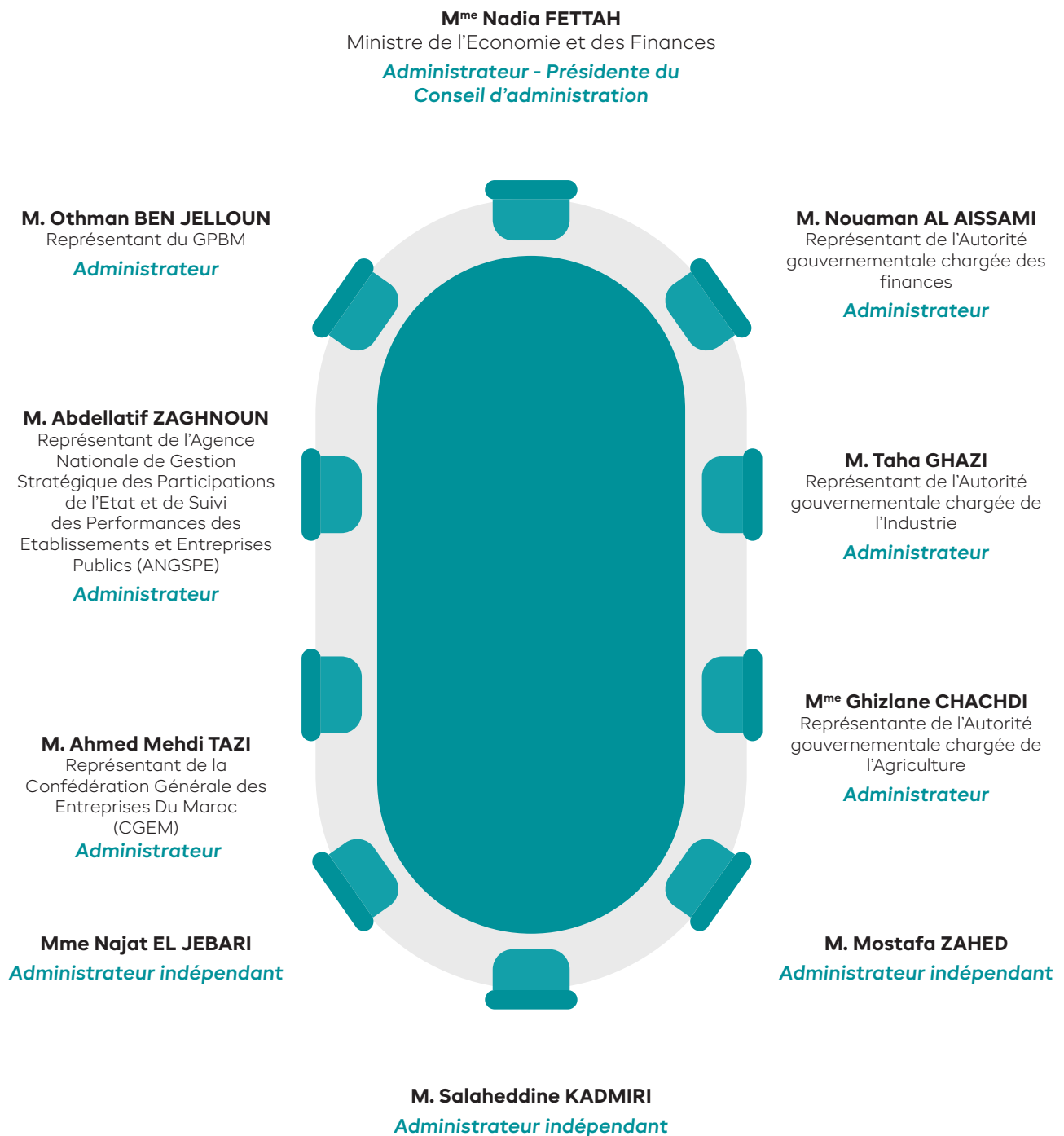
تمويلكم  
TAMWILCOM



## 2. NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE

### 2.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de la SNGFE est composé, outre le Président, de neuf (09) administrateurs dont trois (03) indépendants. Cette composition est listée ci-après :



## 2.2. Les comités spécialisés

### Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois (03) membres dont la Présidence est confiée à un membre indépendant. La composition de ce Comité au 31.12.2023 se présente comme suit :

**Mme Najat EL JEBARI**

Administrateur Indépendant, Présidente

**M. Abdellatif ZAGHNOUN**

Administrateur, représentant de l'ANGSPE, membre

**M. Mostafa ZAHED**

Administrateur indépendant, membre

### Comité des risques

Le Comité des risques est composé de trois (03) membres dont la Présidence est confiée à un membre indépendant. La composition de ce Comité au 31.12.2023 se présente comme suit :

**M. Mostafa ZAHED**

Administrateur indépendant, Président

**M. Abdellatif ZAGHNOUN**

Administrateur, représentant de l'ANGSPE, membre

**M. Nouaman AL AISSAMI**

Administrateur, représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances, membre

### Comité de gouvernance, de rémunération et des nominations

Ce comité est composé de trois (03) membres dont la Présidence est confiée au représentant de l'ANGSPE. La composition de ce Comité au 31.12.2023 se présente comme suit :

**M. Abdellatif ZAGHNOUN**

Administrateur, représentant de l'ANGSPE, Président

**M. Salaheddine KADMIRI**

Administrateur indépendant, membre

**M. Ahmed Mehdi TAZI**

Administrateur, représentant de la CGEM, membre.

### Comité de stratégie

Ce comité est composé de cinq (05) membres dont la Présidence est confiée au représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances. La composition de ce Comité au 31.12.2023 se présente comme suit :

**M. Nouaman AL AISSAMI**

Administrateur, représentant de l'Autorité gouvernementale chargée des finances, Président

**M. Abdellatif ZAGHNOUN**

Administrateur, représentant de l'ANGSPE, membre

**M. Ahmed Mehdi TAZI**

Administrateur, représentant de la CGEM, membre

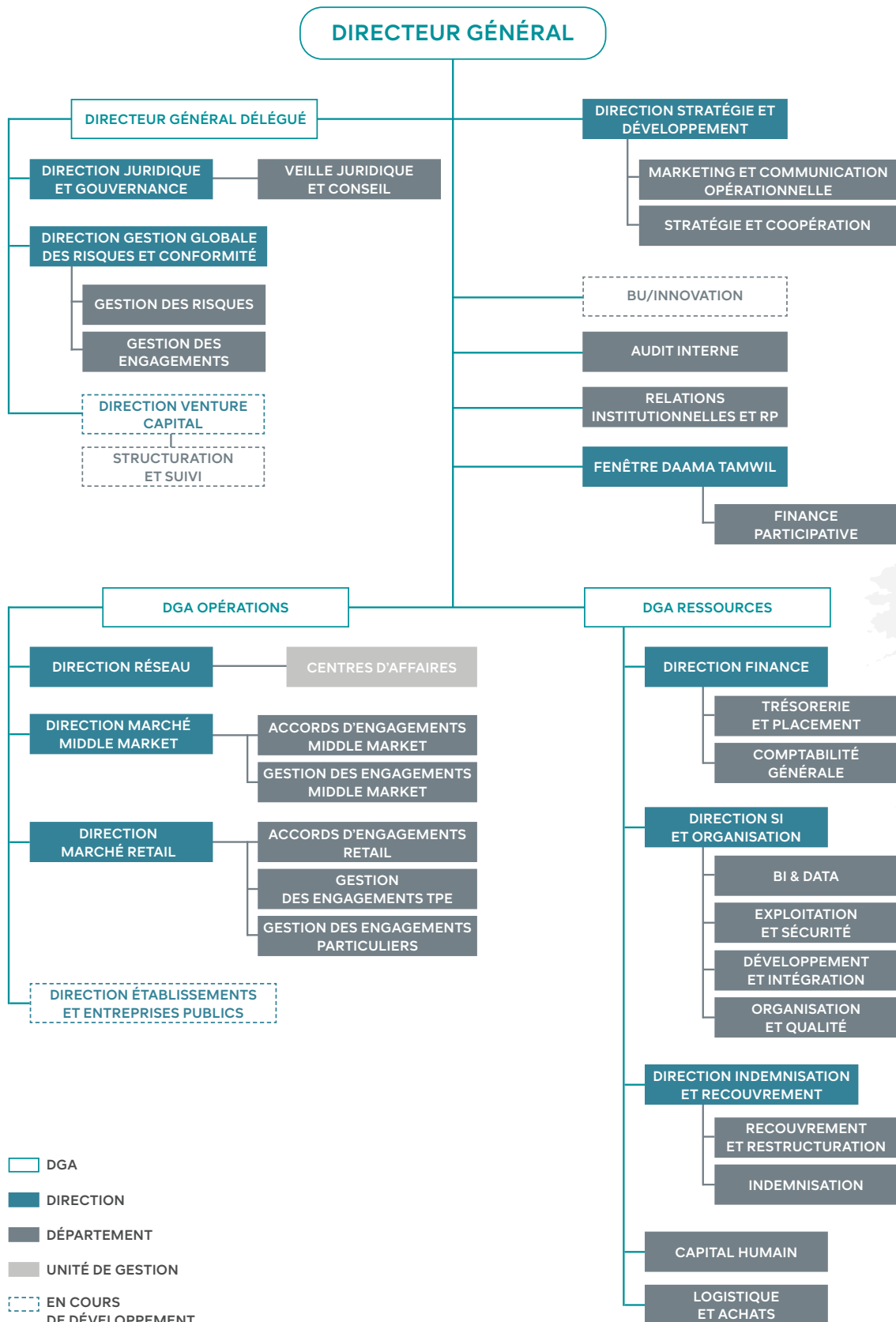
**M. Othman BEN JELLOUN**

Administrateur, représentant du GPBM, membre

**M. Salaheddine KADMIRI**

Administrateur indépendant, membre

# 3. NOTRE ORGANISATION



## 4. NOTRE RESEAU REGIONAL

Dans le cadre de sa politique de régionalisation et en vue de renforcer sa proximité avec les partenaires financiers et les entreprises, **TAMWILCOM** a initié une politique de déploiement régional à travers l'ouverture d'une série de Centres d'Affaires. L'année 2023 a connu l'inauguration d'une nouvelle structure régionale au niveau de la ville de Béni Mellal, portant ainsi le nombre de Centres d'Affaires de l'institution à neuf (09) à travers tout le Royaume (Tanger, Oujda, Fès, Rabat, Casablanca, Marrakech, Agadir, Laâyoune).



**PARTIE**

A large, white, stylized outline of the number '2' is positioned to the right of the word 'PARTIE'. A horizontal line extends from the bottom of the '2' to the right, ending in a small white circle.

**FAITS  
MARQUANTS**

**2023**





Juin 2023

### Lancement de la nouvelle édition du « Fonds Innov Invest »

Dans la continuité de ses activités de soutien aux startups et à l'écosystème de l'innovation, **TAMWILCOM** a lancé la nouvelle édition du « **Fonds Innov Invest** » (**FII**) en entamant une campagne de sélection des structures d'accompagnement intervenant dans les stades d'idéation, d'incubation et de pré-accélération. Celles-ci auront pour mission de déployer la prochaine génération de produits de financement en faveur des porteurs de projets et startups innovants.

La nouvelle édition du **FII** vise un objectif de **800 startups** financées sur une durée de cinq années et ce, après le succès des éditions précédentes ayant permis le financement de plus de **500 startups** marocaines, tout en soutenant les activités des structures d'accompagnement actives au niveau l'écosystème marocain.

Le **FII** a ainsi pu s'ériger comme une solution adéquate au financement des startups en répondant de façon structurée et globale aux besoins des projets d'innovation depuis le prototypage jusqu'à la commercialisation.



Août 2023

### Signature d'une convention de coopération entre TAMWILCOM et FINEA

M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de **TAMWILCOM**, et M. Mohammed BELMAACHI, Directeur Général de **FINEA**, ont procédé le 30 août à Rabat à la signature d'une convention de coopération relative à la garantie des financements des entreprises titulaires et adjudicataires de marchés publics, marquant la volonté des deux parties à travailler de concert pour faciliter l'accès des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (**TPME**) au financement. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (**CDG**).

A l'instar des autres institutions financières partenaires de **TAMWILCOM** (banques, sociétés de financement, associations de microfinance et autres), **FINEA** peut désormais s'appuyer sur les mécanismes de garantie existants lors de l'octroi de ses propres solutions de financement, notamment celles destinées à améliorer l'accès des **TPME** marocaines à la commande publique. Cette convention de coopération permettra ainsi aux deux institutions de créer des synergies entre leurs offres-produits respectives et de développer leurs actions communes pour soutenir les entreprises nationales en mettant à leur disposition des solutions de financement adaptées.





## Septembre 2023

### Contribution de TAMWILCOM au Fonds Spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre

Tenue le 21 septembre **2023** à Rabat dans un contexte marqué par les répercussions du séisme d'Al Haouz, la réunion du 7<sup>ème</sup> Conseil d'Administration **TAMWILCOM** a été l'occasion pour les membres du Conseil d'exprimer leurs sincères condoléances aux familles endeuillées. Le Conseil d'Administration a également tenu à rejoindre l'élan de solidarité insufflé par **SM le Roi Mohammed VI** que Dieu L'assiste à travers une contribution de **TAMWILCOM** de **30 millions de dirhams** au Fonds Spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre.

**2023**  
**30 MMDH**



## Décembre 2023

### Convention de coopération entre TAMWILCOM et la Société financière internationale (IFC) pour le financement des startups marocaines

Pour accompagner la dynamique enclenchée par le « Fonds Innov Invest (FII) », **TAMWILCOM** et la Société financière internationale (**IFC**) s'associent en vue de mettre en place une offre d'accélération des startups au Maroc. A cet effet, M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de **TAMWILCOM**, et M. Xavier REILLE, Directeur d'**IFC** pour le Maghreb et Djibouti, ont procédé le 19 décembre à Rabat à la signature d'une convention de coopération devant donner naissance à de nouveaux véhicules de financement des startups marocaines à même de les accompagner dans leur croissance en leur donnant accès au capital.

Ce partenariat stratégique permettra d'apporter une véritable valeur ajoutée à l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant au Maroc. Il viendra ainsi compléter les interventions du FII dans sa nouvelle édition et ce, en s'alignant sur les bonnes pratiques et standards internationaux.

**2023**  
**IFC**



## Décembre 2023

### Signature de partenariat entre TAMWILCOM et Al Barid Bank pour promouvoir l'accès des TPE au financement

M. Al Amine NEJJAR, Président du Directoire d'**Al Barid Bank** et M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de **TAMWILCOM** ont procédé le 22 décembre à Casablanca à la signature de deux conventions de coopération, attestant de l'engagement des deux institutions en faveur du développement des entreprises nationales et de l'inclusion financière.

Cette signature fait suite à l'extension de l'activité d'**Al Barid Bank** au financement des professionnels et de la **TPE**, lui permettant désormais, à l'instar des autres Banques, d'adosser ses financements en faveur de cette cible aux offres de garantie de **TAMWILCOM**.

La conclusion de ce partenariat permettra à la Banque d'adresser efficacement les besoins de financement des professionnels et de la **TPE** en leur proposant des solutions de financement adaptées et accessibles, marquant ainsi une étape majeure dans la concrétisation de son nouveau positionnement.



## Décembre 2023

### Ouverture du 9<sup>ème</sup> Centre d'Affaires de TAMWILCOM à Béni Mellal

**TAMWILCOM** poursuit sa politique de régionalisation à travers l'ouverture d'un nouveau Centre d'Affaires dans la région de Béni Mellal-Khenifra, portant à 09 le nombre total de ses bureaux régionaux. Présidée par le Directeur Général de **TAMWILCOM**, M. Hicham ZANATI SERGHINI, la cérémonie d'inauguration du Centre d'affaires de la région de Beni Mellal a eu lieu le 26 décembre et a été marquée par la présence du Wali de la région de Béni Mellal - Khénifra, M. Khatib EL HEBIL, ainsi que de plusieurs partenaires clés au niveau de la région dont notamment des responsables institutionnels ainsi que des acteurs financiers et économiques.

En marge de la cérémonie d'ouverture, une rencontre a été organisée par **TAMWILCOM** sous le thème : « Financement des **TPME** : spécificités régionales et dispositifs pour stimuler la dynamique économique ». Celle-ci a été l'occasion pour les différents intervenants d'engager la réflexion sur les spécificités régionales et les besoins des **TPME** en termes de financement ainsi que sur les différents dispositifs financiers disponibles pour accompagner la dynamique entrepreneuriale au niveau local.

PARTIE 3

**NOUVEAU PLAN  
STRATEGIQUE  
DE LA SNGFE  
AU TITRE**

**2023 – 2026**

Le Conseil d'Administration de **TAMWILCOM** a approuvé, en date du 28 décembre **2022**, le plan stratégique de l'institution au titre de la période **2023 – 2026**. Ce plan s'inscrit dans une tradition instaurée depuis **2009** et consistant à élaborer des plans stratégiques pluriannuels servant de référence pour l'action de l'institution. Il prend ainsi le relais du plan **2017-2021** qui s'est achevé sur des réalisations satisfaisant l'ensemble des indicateurs de performance établis.

# 1. VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## 2023-2026

### 1.1. Principes fondateurs

Le plan stratégique s'est basé dans son élaboration, d'une part sur les orientations nationales exprimées à travers :

- Le Nouveau Modèle de Développement qui a porté une attention particulière aux priorités liées à l'inclusion financière, l'investissement privé, la modernisation de l'économie, le développement durable et l'innovation.
- Les priorités et chantiers portés par le programme gouvernemental ayant tracé la voie dans les domaines de l'encouragement de l'entrepreneuriat, l'appui aux TPME, la souveraineté industrielle nationale et la préservation de l'environnement.

Et d'autre part sur une approche inclusive ayant pris en compte les besoins et recommandations formulés par les partenaires de **TAMWILCOM**. Les discussions menées avec les parties prenantes (secteur financier, entreprises, instances publiques et institutions internationales) ont permis d'affiner les besoins à adresser par l'offre de la SNFGE.

### 1.2. Vision

**TAMWILCOM, partenaire financier majeur pour une croissance durable et inclusive**

Il s'agit là de la vision de l'institution. Une vision qui guidera l'ensemble de ses actions au titre du présent plan stratégique **2023-2026**.

Cela se traduira par une concentration des activités de la **SNGFE** sur son « Mission Statement » faisant de l'institution un levier du déploiement des stratégies et politiques publiques relatives à l'inclusion et la promotion du secteur privé à travers la facilitation de l'accès au financement des entreprises, notamment les **TPME** et les startups.

## 2. MISE EN ŒUVRE ET OPÉRATIONNALISATION

Le plan stratégique **2023-2026** porte sur 4 axes stratégiques déclinés en plusieurs mesures d'opérationnalisation et visant les objectifs-clés suivants :

Développer une offre de solutions à fort impact, alignée sur les politiques publiques et permettant d'adresser les gaps du marché cible

01

Consolider la solidité et la soutenabilité financière de TAMWILCOM

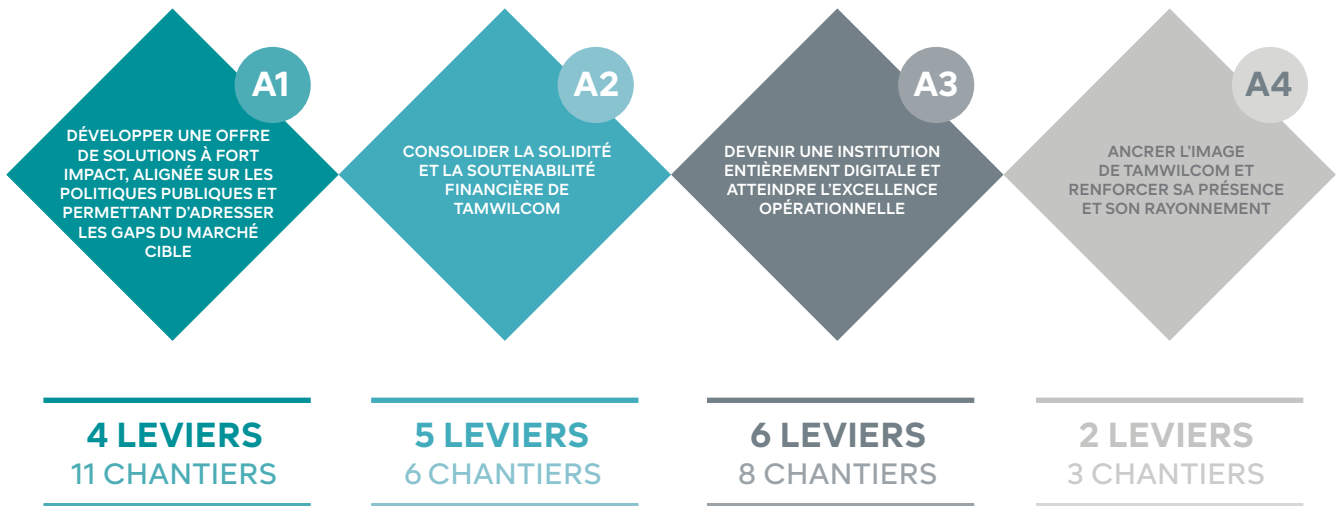
02

Devenir une institution entièrement digitale et atteindre l'excellence opérationnelle

03

Ancrer l'image de Tamwilcom et renforcer sa présence et son rayonnement

04



Le **plan stratégique 2023-2026** devrait permettre à terme, d'améliorer l'offre de service aux bénéficiaires et partenaires à travers :

- La réduction du délai de traitement (Lever Digitalisation et revue du temps de traitement des opérations)
- La proximité et la présence au sein des territoires (Couverture de l'ensemble du territoire national à travers un maillage de **12 centres d'affaires** à l'horizon **2026**)
- Le rayonnement national et international de l'institution à travers le rôle actif de **TAMWILCOM** dans les différents réseaux auxquels et le partage de l'expertise marocaine à l'échelle continentale et régionale.

PARTIE

4

ACTIVITE  
DE LA SNGFE

2023

2023

35,14 MMDH

86.790

opérations

L'activité de la **SNGFE** porte sur l'octroi de concours de garantie et de financements qui couvrent les différents besoins des entreprises exprimés tout au long de leur cycle de vie ainsi que ceux des startups innovantes. L'intervention de la **SNGFE** cible également les particuliers à travers notamment la facilitation de l'accès à la propriété de logement.

Au cours de l'exercice **2023**, l'intervention de la **SNGFE** a permis de mobiliser un volume de crédits de **54,14 milliards de DH** pour un engagement de **35,14 milliards de DH** et ce, au titre de **86.790** opérations, en faveur aussi bien des entreprises que des particuliers.

## 1. ACTIVITE EN FAVEUR DES ENTREPRISES

L'activité de la **SNGFE** est essentiellement orientée vers le soutien du financement de l'entreprise, avec **94%** du volume des interventions.

Ainsi, au cours de l'exercice **2023**, l'intervention de la **SNGFE** a permis de mobiliser un volume de crédit de **50,2 milliards de DH** au titre de **68.420** opérations en faveur des entreprises, avec un volume d'engagements consentis de près de **32,8 milliards de DH**.

S'agissant de l'activité de garantie en faveur des entreprises, **91%** des entreprises bénéficiaires sont des TPE, pour **15%** du volume d'engagement. Les PME représentent **9%** des entreprises bénéficiaires, pour **54%** du volume d'engagement. Quant aux interventions en faveur des établissements et entreprises publics, elles constituent **31%** du volume total des engagements.

### 1.1. Activité de garantie générique au profit des entreprises privées

La garantie de la **SNGFE** est essentiellement portée par l'activité de garantie générique qui concentre **62%** du volume des interventions.

Au cours de l'exercice **2023**, les engagements consentis au titre de cette activité se sont chiffrés à **21,6 milliards de DH**, permettant ainsi la mobilisation d'un volume de crédits de près de **39 milliards de DH**, soit une progression de **12%** par rapport à l'exercice précédent.

L'offre actuelle de l'activité de garantie des crédits en faveur des TPME est composée des produits génériques « **Damane Istitmar** », « **Damane Atassyir** » et « **Damane Express** » avec des quotités de garantie allant de **50%** jusqu'à **80%** du montant des crédits accordés par les banques. Les réalisations de l'exercice **2023** au titre de ces produits sont détaillées comme suit :

## Damane Express

Produit dédié à la garantie des crédits d'investissement et d'exploitation ne dépassant pas 1 million de DH, en faveur notamment des TPE et des microentreprises.

L'activité au titre de ce mécanisme a bénéficié à plus de 50.380 opérations, totalisant un volume d'engagements de 4 milliards de DH ayant couvert des crédits de 5,64 milliards de DH, soit une progression de 8% par rapport à 2022. Les garanties en faveur des microentreprises représentent 38% en nombre et 17% en volume.



## Damane Atassyir

Produit destiné à la garantie des lignes de fonctionnement dédiées au financement des besoins d'exploitation des TPME marocaines, ayant couvert près de 4.500 opérations pour un volume de crédits d'exploitation de plus de 28 milliards de DH correspondant à un engagement de garantie de 15 milliards de DH, soit une progression annuelle de 15%.

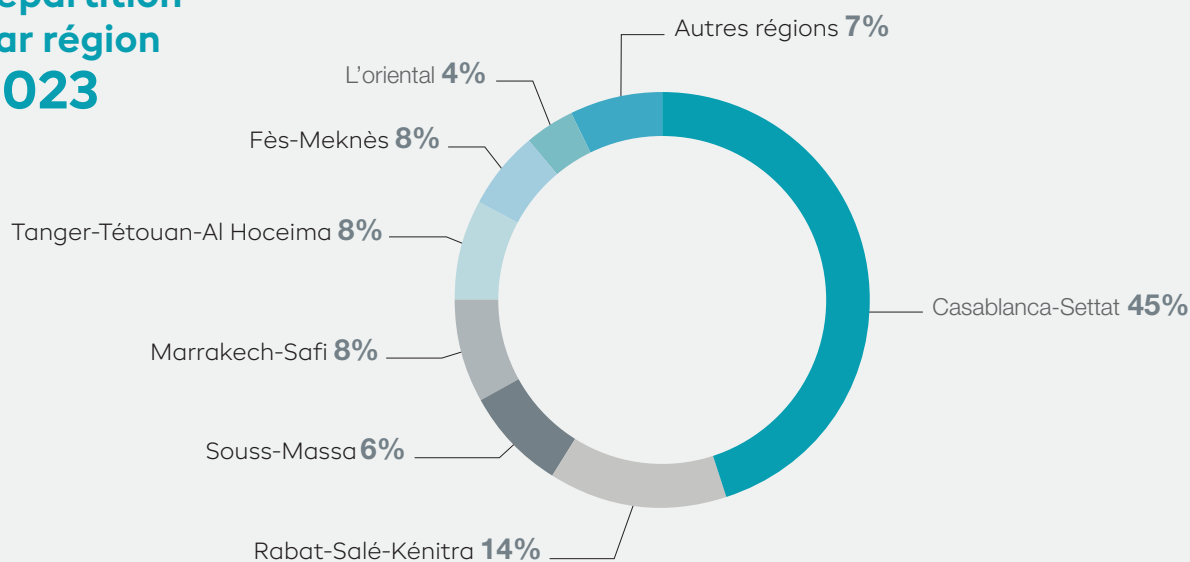
## Damane Istitmar

Produit dédié à la garantie des crédits amortissables destinés notamment à financer les besoins d'investissement des entreprises cibles. L'activité de ce produit a permis de mobiliser des crédits d'une enveloppe de plus de 5 milliards de DH en faveur de 810 opérations pour des engagements SNGFE de plus de 2,5 milliards de DH, soit une évolution de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Montant en MDH

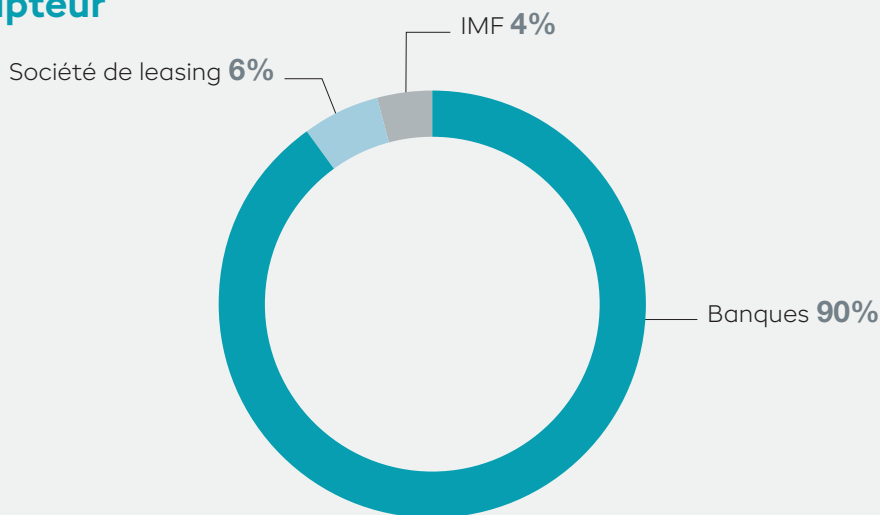
Produits	Engagements 2022	Engagements 2023	Evolution
Damane Istitmar	2.515	2.556	2%
Damane Atassyir	13.133	15.081	15%
Damane Express	3.707	4.007	8%
<b>Total</b>	<b>19.355</b>	<b>21.644</b>	<b>12%</b>

## Répartition par région 2023



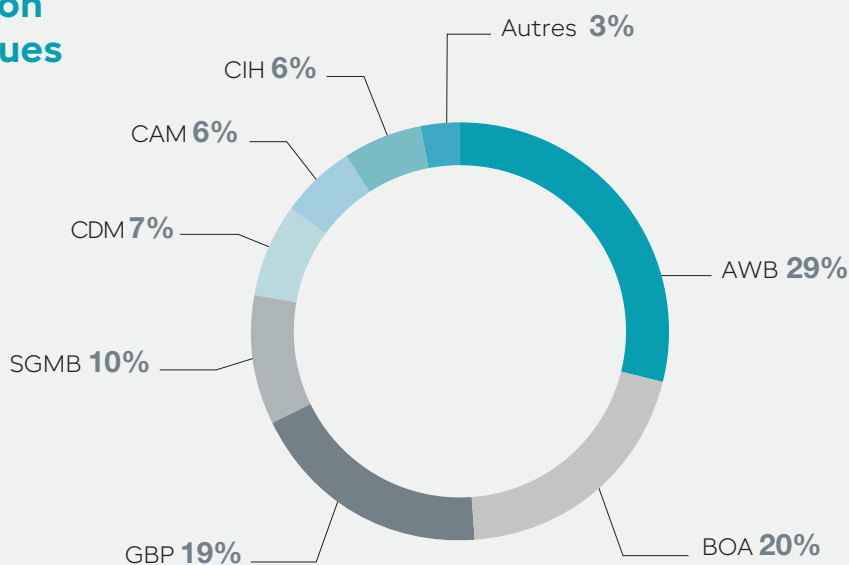
Pour l'exercice **2023**, la région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de 45% des engagements accordés, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (14%), Marrakech-Safi, Fès-Meknès et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (8% chacune).

### Répartition par type de prescripteur



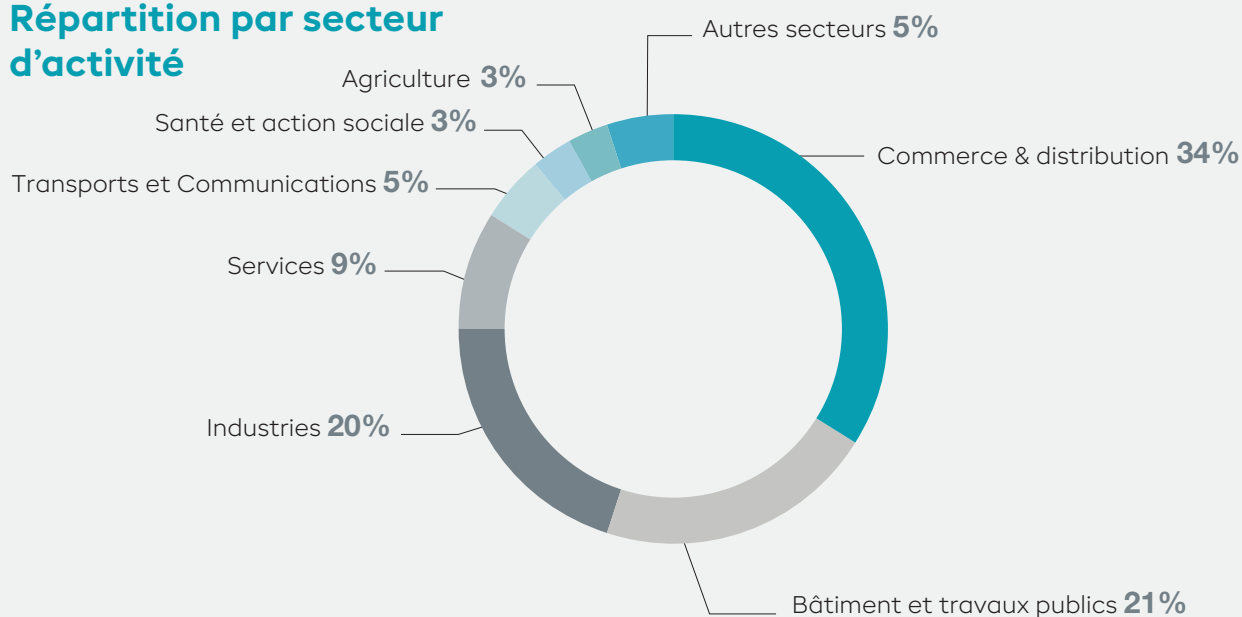
Les banques demeurent le principal prescripteur des produits génériques de garantie de la **SNGFE** avec 90% des engagements, suivies des sociétés de leasing (6%) puis des Institutions de Microfinance (4%).

### Répartition par banques



Trois principales banques ont bénéficié de 70% des engagements de garantie accordés par la **SNGFE** au titre de l'exercice 2023, à savoir, Attijariwafa Bank avec 29% des engagements octroyés, suivie de Bank Of Africa et du Groupe Banque Populaire avec respectivement 20% et 19% des garanties accordées.

## Répartition par secteur d'activité



Les produits génériques de garantie de la **SNGFE** ont bénéficié aux entreprises opérant principalement dans les secteurs du commerce et distribution (34%), du BTP (21%) et de l'industrie (20%).

## 1.2. Activité de garantie spécifique : Programme « INTELAKA »

Lancé en février **2020** sur Hautes Orientations Royales, le Programme Intégré d'Accompagnement et de Financement de l'Entreprise « **INTELAKA** » est destiné à faciliter l'accès au financement des **TPE**, des jeunes porteurs de projets, du monde rural et des entreprises exportatrices.

Le programme « **INTELAKA** » comporte une offre de garantie déclinée en deux produits à savoir :

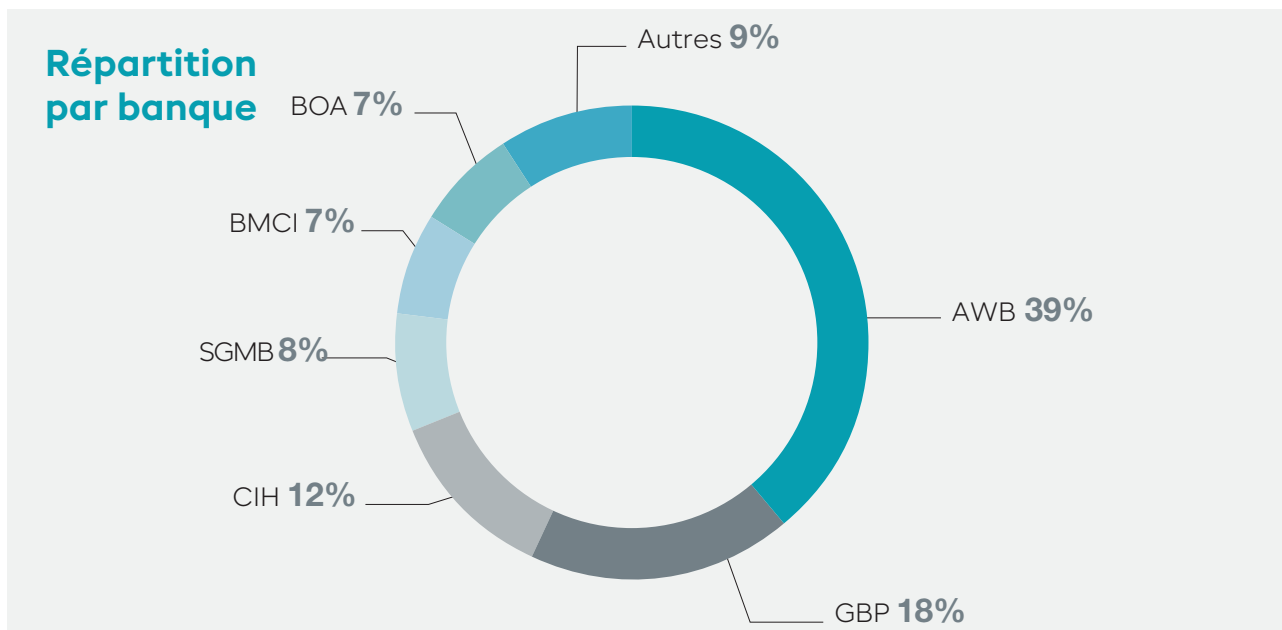
- **Damane Intelak** : Destiné à la garantie des crédits d'investissement et d'exploitation de **1,2 million de DH** maximum accordés aux entreprises éligibles implantées en milieu urbain avec un taux d'intérêt de 2%.
- **Intelak Al Moustatmir Al Qarawi** : Destiné à la garantie des crédits d'investissement et des crédits à court terme plafonnés à **1,2 million de DH** en faveur des projets réalisés en milieu rural avec un taux d'intérêt de 1,75%.

Le nombre de crédits accordés en **2023** dans le cadre des produits de garantie du programme « **INTELAKA** » a atteint **2.670** pour un volume de crédits octroyés de **1 milliard de DH**, répartis comme suit :

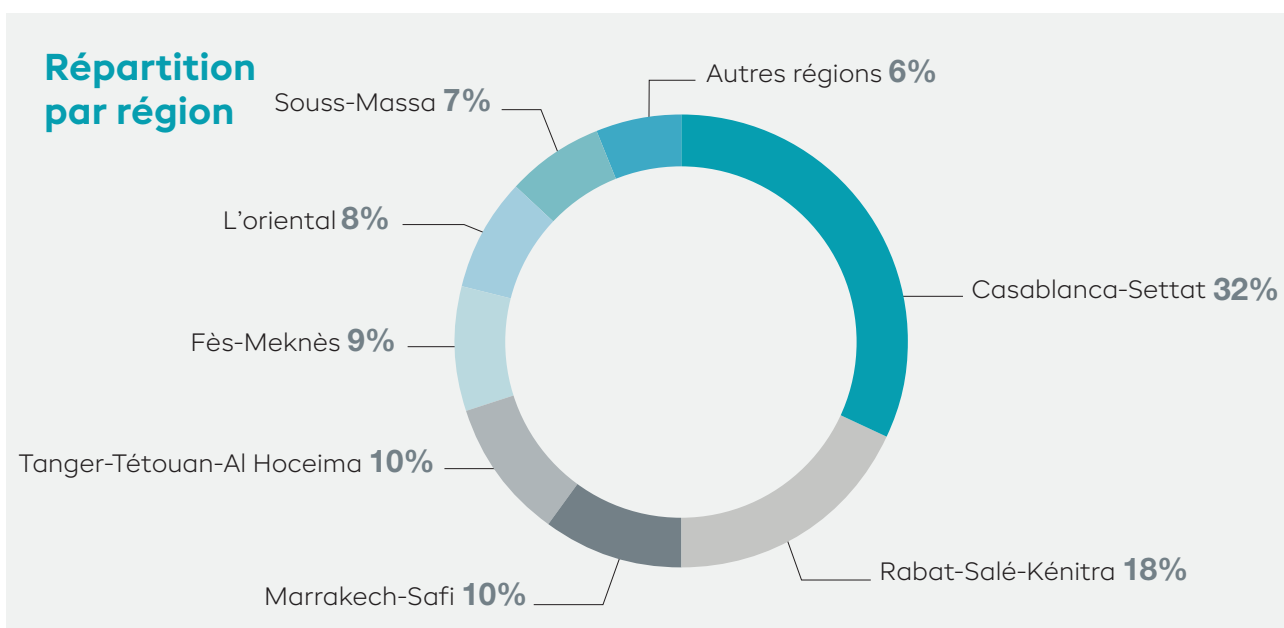
Montant en MDH

Produits	Nombre de crédits	Montant des crédits	Engagements
Damane Intelak	2.503	1.013,5	810,8
Intelak Al Moustatmir Al Qarawi	167	35,5	28,4
<b>Total</b>	<b>2.670</b>	<b>1.049</b>	<b>839,2</b>

Par rapport à l'exercice précédent, l'activité du programme « **INTELAKA** » a connu en **2023** un ralentissement qui s'est traduit par une baisse de 61% en nombre et de 50% en volume de financements garantis.

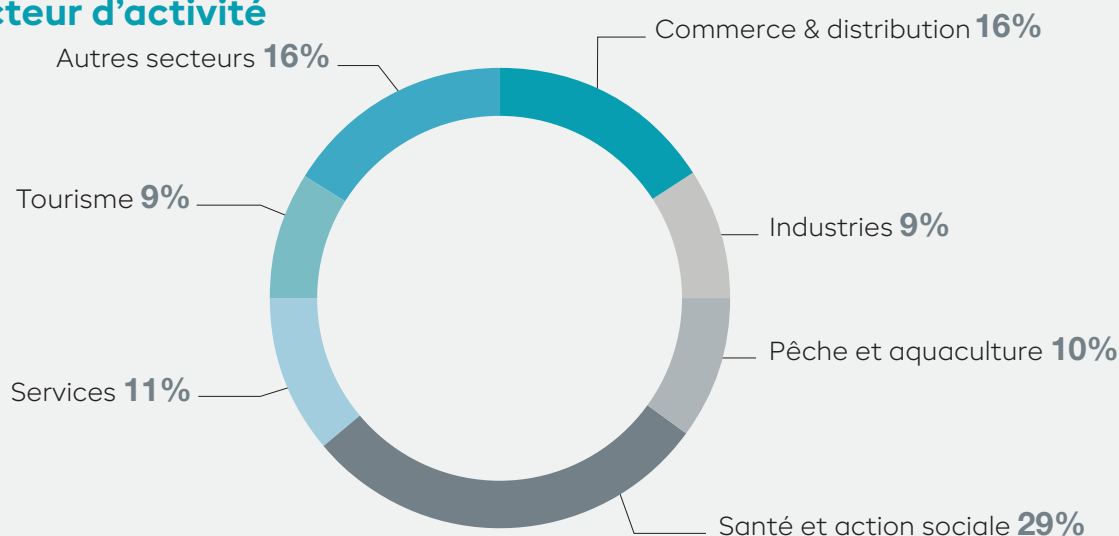


Le premier prescripteur du programme « **INTELAKA** » est Attijariwafa Bank avec 39% du volume des crédits garantis, suivie du Groupe Banque Populaire (18%) puis du Crédit Immobilier et Hôtelier (12%).



Toutes les régions du Royaume ont bénéficié du programme « **INTELAKA** ». La région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de 32% du volume des crédits garantis, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (18%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Marrakech-Safi (10% chacune).

## Répartition par secteur d'activité



Les principaux secteurs bénéficiaires du programme « **INTELAKA** » relèvent principalement de la santé et action sociale (29%) et du commerce et distribution (16%).

### 1.3. Activité de cofinancement

L'activité de cofinancement (crédit par décaissement) a pour objet d'appuyer les programmes d'investissement en faveur des projets relevant des secteurs jugés prioritaires par l'Etat. C'est dans ce sens que le Fonds **TAMWIL** a été mis en place afin de promouvoir notamment les entreprises opérant dans l'économie verte, en plus des projets d'entrepreneuriat s'inscrivant dans le cadre du programme « **INTELAKA** » à travers la ligne de financement « **START TPE** » ainsi que les projets accompagnés par des lignes de microfinance.

Durant l'exercice **2023**, l'activité au titre du Fonds **TAMWIL** a enregistré un volume d'engagements global de **254,6 millions de DH**, portant sur **10.043** opérations de financement réparties comme suit :

Produits	Financements 2023		Evolution
	En Nombre	En volume (MDH)	
Green Invest	7	26,4	3%
Tamwil Microfinance	5.876	110,7	54%
START-TPE	4.160	117,4	356%
<b>Total Fonds TAMWIL</b>	<b>10.043</b>	<b>254,6</b>	<b>106%</b>

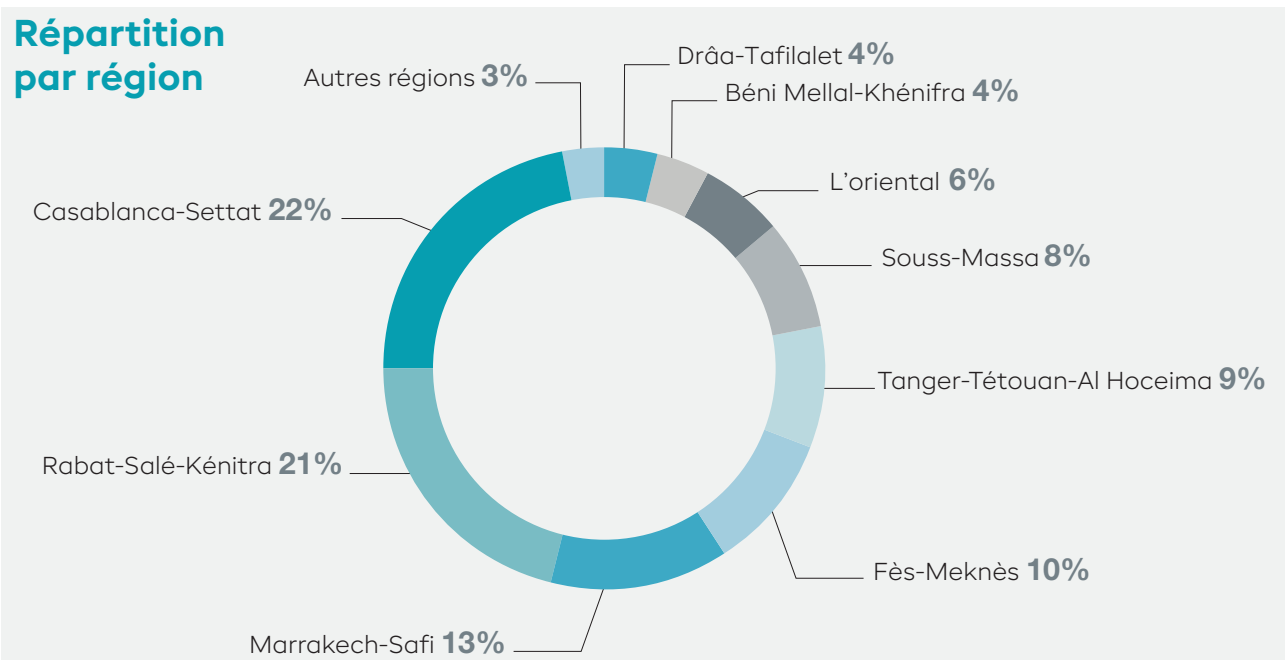
Le mécanisme **Green Invest** a ainsi cofinancé 07 projets courant l'exercice **2023**, pour un volume d'engagements de **26,4 millions de DH**, enregistrant ainsi une progression de 3% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité de cofinancement en faveur du secteur de la Microfinance a concerné, quant à elle, 5.876 microcrédits pour un volume de financement de la ligne **Tamwil Microfinance** de **111 millions de DH**, soit une nette progression annuelle de 54%.

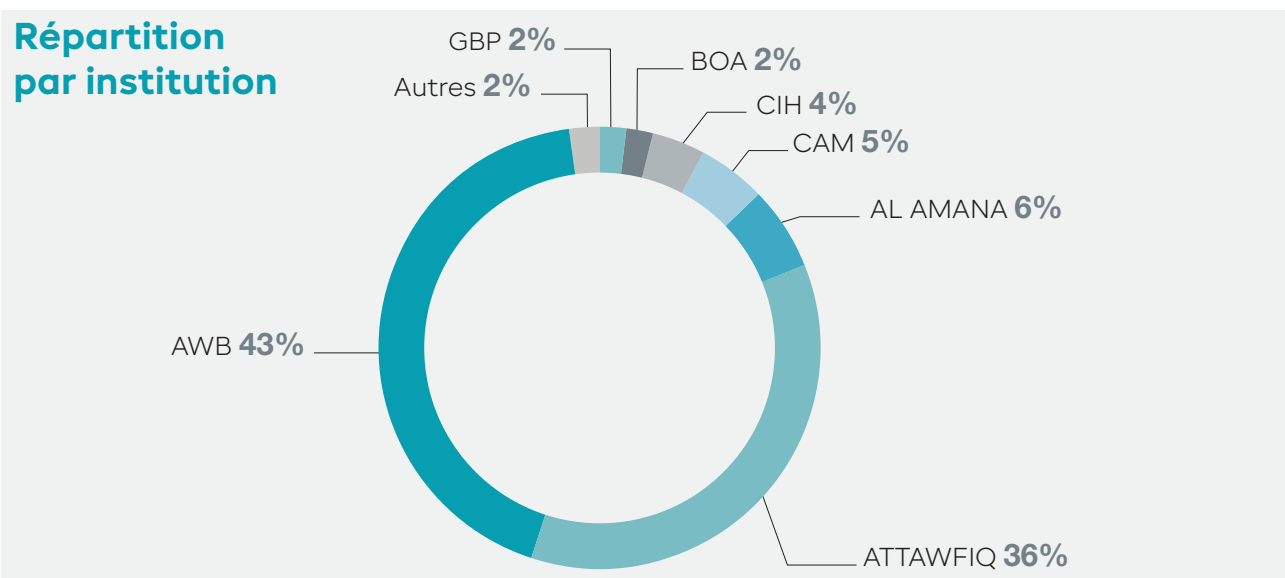
La ligne de financement « **START TPE** » a enregistré un volume de crédits de **117,4 millions de DH**, portant sur 4.160 opérations de financement, soit une progression de 356%. Cette importante progression est due essentiellement à l'arrivée à maturité des projets promus dans le cadre du programme et pour lesquels le bénéfice de « **START TPE** » est conditionné par la réalisation de l'investissement.

Outre l'activité de cofinancement adossée au Fonds **TAMWIL**, la **SNGFE** gère également d'autres Fonds pour compte de tiers dont l'objectif est d'appuyer notamment les programmes d'investissement promus par les Marocains Résidant à l'Étranger (**MRE**) ainsi que ceux promus par les établissements d'hébergement touristique.

Cette activité adossée aux deux Fonds **MDM INVEST** et **RENOVOTEL** a enregistré durant l'exercice **2023** un volume de crédits octroyés à des conditions avantageuses de plus de **13 millions de DH**.

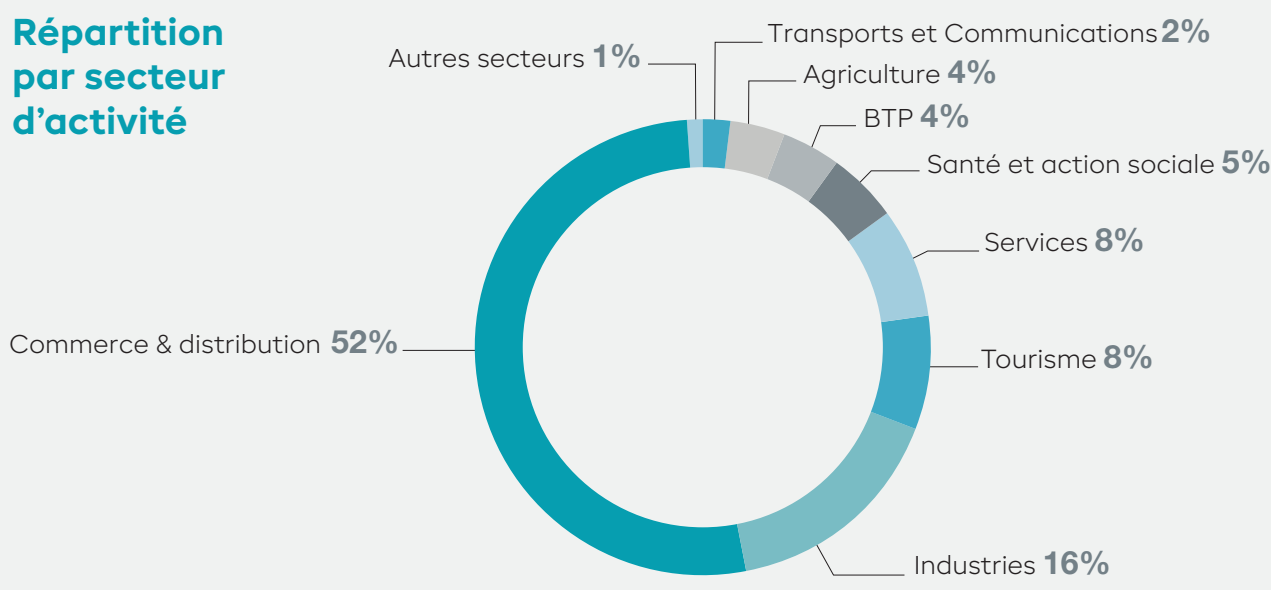


Au cours de l'exercice **2023**, toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention des produits de cofinancement. La région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de 22% des engagements, suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (21%), Marrakech-Safi (13%), et Fès-Meknès (10%).



Le premier prescripteur des produits de cofinancement de la SNGFE au titre de l'exercice **2023** est Attijariwafa Bank avec 43% du volume des crédits octroyés, suivie de la fondation **ATTAWFIQ Microfinance** avec 36% du volume des crédits octroyés.

## Répartition par secteur d'activité



Les secteurs bénéficiaires de l'offre de cofinancement de la **SNGFE** au titre de l'exercice 2023 concernent essentiellement le commerce & distribution (52%), l'industrie (16%) et les secteurs des services et du tourisme (8% chacun).

### 1.4. Activité de capital investissement et de financement de l'innovation

En tant qu'acteur de place, la **SNGFE** a pour ambition de soutenir les **PME** et les startups dans leurs phases les plus risquées, en entraînant à leur bénéfice des acteurs d'accompagnement ou de financement. Les principaux objectifs recherchés par les interventions de la **SNGFE** sont (i) la création d'un effet d'entraînement de l'investissement privé sur les segments « **small-cap** » d'amorçage jusqu'à la pré-série A et (ii) le développement d'un continuum de financement en faveur des startups durant les phases initiales de leur croissance.

Grâce à une expertise de plus de 10 ans dans le capital-investissement, la **SNGFE** a développé une fine connaissance de cette classe d'actifs, notamment sur les segments du capital risque et du capital développement/transmission.

Les interventions de la **SNGFE** à ce niveau s'inscrivent dans le cadre de l'activité « **Fonds de Fonds** » qui intègre toute la chaîne de valeur y compris la sélection des sociétés de gestion, la structuration de véhicules d'investissement et l'accompagnement opérationnel des équipes de gestion.

Pour le déploiement opérationnel de ses activités de capital investissement et de financement de l'innovation, la **SNGFE** a développé des partenariats avec les acteurs de l'écosystème à travers les trois types d'intervention suivants :

#### 1.4.1. La garantie des prises de participation « Damane Capital Risque »

A travers ce mécanisme de garantie, la **SNGFE** vise à stimuler l'investissement des fonds de capital-risque de « **Small-Caps** » en faveur des startups durant leurs phases les plus risquées. Par le partage du risque avec les investisseurs privés, « **Damane Capital Risque** » constitue l'une des mesures incitatives phares en faveur des investisseurs pour encourager la structuration de véhicules de capital-risque et le renforcement des interventions de ces véhicules.

Au titre de ce mécanisme de garantie, il a été constaté une augmentation des réalisations de 57% en nombre et de 24% en volume par rapport à l'exercice précédent. En effet, 11 opérations ont été agréées en **2023** avec un engagement de **32 millions de DH**, représentant des investissements de l'ordre de **90 millions de DH**.

## 1.4.2. Le Fonds Innov Invest

L'activité de financement du haut de bilan, portée par le Fonds Innov Invest (**FII**) géré pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances, agit selon le modèle « **Fonds de Fonds** ». Dans ce cadre, la **SNGFE** procède soit en initiant des Fonds Publics-Privés (**FPP**), confiés à des sociétés de gestion privées, soit en intégrant le tour de table de véhicules initiés par des tiers.

Le **FII** a consacré **242,5 millions de DH** pour structurer trois (03) fonds d'amorçage et de capital risque (Emerging Tech Ventures Fund I1, Azur Innovation Fund et Maroc Numeric Fund II) avec une taille globale de près de **700 millions de DH** et ce, grâce à la mobilisation d'autres investisseurs locaux et étrangers.

L'exercice **2023** a été marqué par la réalisation de 11 opérations d'investissement pour des tickets totalisant près de **96 millions de DH**, dont 6 nouveaux investissements réalisés dans des startups à très fort potentiel opérant dans des secteurs d'activité variés incluant la fintech, la healthtech et la cybersécurité.

Les trois véhicules précités comptent un portefeuille de participations de **29 startups** innovantes pour des tickets d'investissements de **312 millions de DH**.

## 1.4.3. Soutien financier des startups innovantes et de leur écosystème

En s'appuyant sur les résultats de la revue à mi-parcours et des discussions avec les différents acteurs de l'écosystème, la nouvelle stratégie **2023-2026** de la **SNGFE** ambitionne de contribuer à maintenir la dynamique enregistrée depuis le lancement du « **FII** » en continuant à cibler les maillons les plus risqués de l'écosystème. Cette stratégie se caractérise par une meilleure couverture des besoins des stades initiaux de développement des startups (du segment de l'idéation jusqu'au segment VC pré-série A). Elle comprend un dispositif de financement et d'investissement, en plus de l'assistance technique aux acteurs partenaires.

Dans le cadre du déploiement de cette stratégie pour le volet de soutien aux startups et à l'écosystème de l'innovation, la **SNGFE** a lancé le 28 juin **2023** une nouvelle édition pour sélectionner jusqu'à 20 structures d'accompagnement intervenant dans l'un des stades suivants : l'idéation, l'incubation ou la pré-accélération. Cette nouvelle édition vise à accompagner et financer 800 startups sur une durée de 05 ans.

A l'issue de cette étape, 12 structures d'accompagnement ont été sélectionnées qui joueront un rôle clé dans la distribution de la nouvelle génération de l'offre de financement pré-amorçage au titre du FII et ce, pour accompagner les startups dans les phases de prototypage et d'accès au marché.

1. Anciennement dénommé SEAF Morocco Growth Fund.

#### 1.4.4. Assistance technique aux activités des Fonds de capital risques structurés dans le cadre du FII

Au titre de l'assistance technique destinée à soutenir les activités d'investissement des deux **FPP** précités, la **SNGFE** a couvert 39 opérations pour une enveloppe de **2,5 millions de DH**.

##### LANCEMENT DE LA COMPOSANTE DEDIEE AUX RESEAUX DE BUSINESS ANGELS

La **SNGFE** a lancé le 2 octobre 2023 un avis pour la labellisation des réseaux d'investisseurs providentiels (**Business Angels**), ciblant les startups et les porteurs de projets innovants. Les réseaux labellisés bénéficieraient notamment de l'assistance technique ainsi que des interventions sous forme de financements non dilutifs en faveur des startups investies par les membres de ces réseaux.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante du « Fonds Innov Invest (**FII**) » dédiée à cette catégorie d'investisseurs.

Il est prévu de labelliser jusqu'à cinq réseaux de BA sur la base de dossiers de candidature établis en référence à un cahier des charges.

#### 1.5. Activité de garantie en faveur des établissements et entreprises publics (EEP)

L'activité en faveur des **EEP** et autres organismes cibles porte sur la garantie, après accord de l'Etat, d'instruments de financement mobilisés auprès de bailleurs de fonds nationaux et internationaux.

Durant l'exercice **2023**, le programme de la **SNGFE** dédié aux **EEP** et autres organismes cibles a permis de garantir 7 crédits pour un montant global de près de **10 milliards de DH**.

#### 1.6. Activité de garantie en faveur des Institutions de Microfinance

La **SNGFE** gère également, pour le compte de l'Etat, le Fonds de Garantie des Financements des Institutions de Microfinance «**FGFIMF**», dédié à la garantie des financements contractés par les Institutions de Microfinance ayant été impactées par les effets de la crise du Covid-19 et dont l'encours des microcrédits accordés au 31.12.19 ne dépasse pas **200 millions de DH**. L'activité de ce Fonds a couvert au titre de l'exercice 2023 un volume de crédits de **72 millions de DH** pour des engagements de **57 millions de DH**.

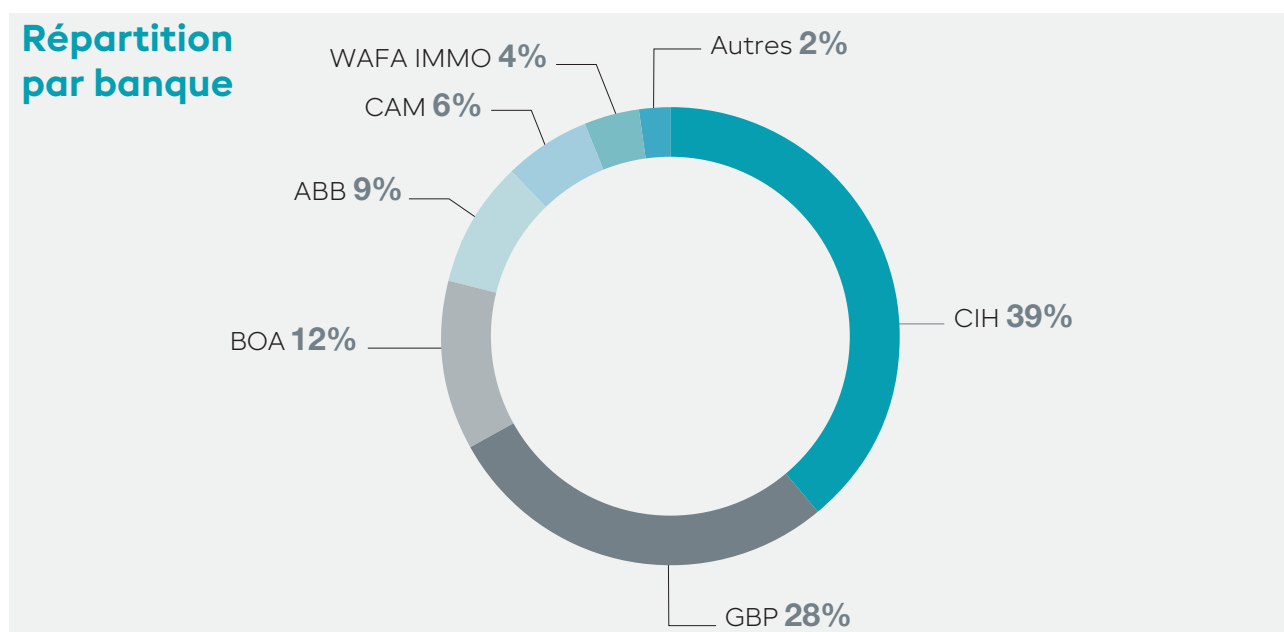


## 2. ACTIVITE EN FAVEUR DES PARTICULIERS

L'activité en faveur des particuliers est l'une des activités de la **SNGFE** à fort impact social. Elle concerne essentiellement la garantie pour faciliter l'accès à la propriété de logement et accessoirement, la bonification des taux d'intérêt des crédits au logement, destinée aux adhérents de la Fondation Mohammedia des Magistrats et des Fonctionnaires de la Justice.

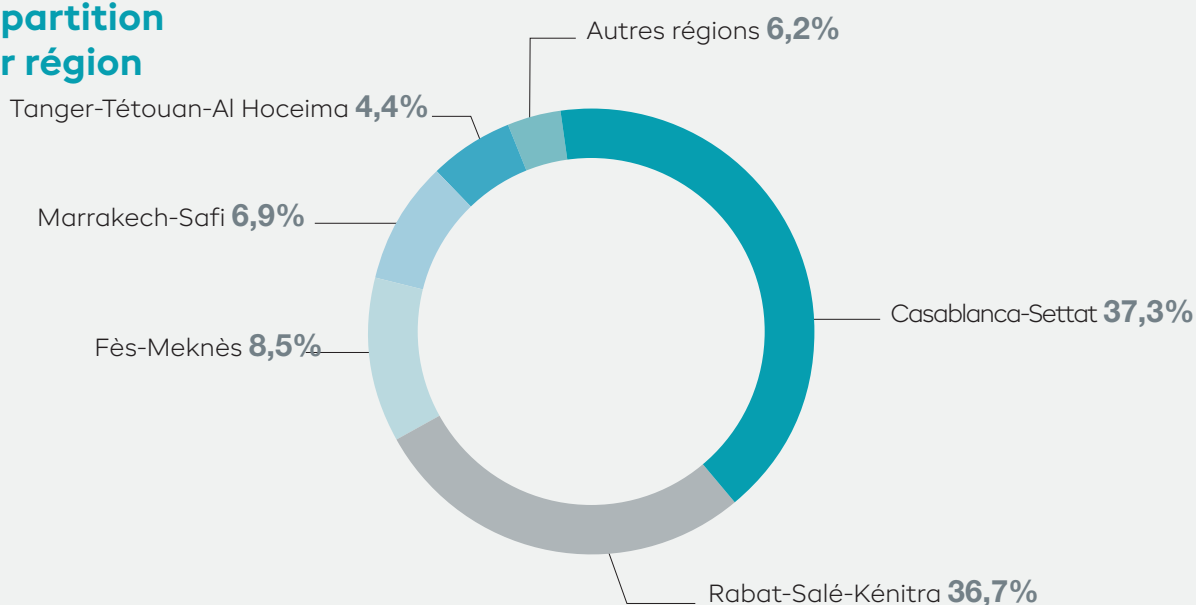
La **SNGFE** propose également un instrument de garantie en faveur des banques accordant aux étudiants marocains des crédits pour le financement de leurs études supérieures (Enseignement Plus).

Au cours de l'exercice **2023**, l'activité de garantie en faveur des particuliers a concerné 17.983 bénéficiaires. Les crédits mobilisés durant cette période ont atteint un volume de plus de **3,3 milliards de DH**, correspondant à des engagements totalisant près de **2 milliards de DH**.



La répartition des engagements en faveur des particuliers par établissement de crédit montre que l'activité est concentrée au niveau de quatre banques qui y ont contribué dans l'ensemble à hauteur de 88%. Il s'agit du CIH BANK (39%), Groupe BP (28%), Bank Of Africa (12%) et Al Barid Bank (9%).

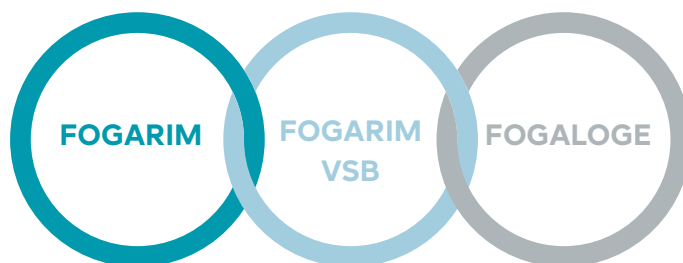
## Répartition par région



Globalement, toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention de la SNGFE en faveur des particuliers. La région de Casablanca-Settat arrive en première position avec 37,3% suivie de près par celle de Rabat-Salé-Kénitra avec 36,7% (les deux concentrant à elles seules 74% des engagements), puis par Fès-Meknès (8,5%) et Marrakech-Safi (6,9%).

### 2.1. Garantie des crédits à l'habitat

La garantie de la **SNGFE** en faveur des crédits à l'habitat englobe trois mécanismes, à savoir:



En **2023**, le nombre de ménages bénéficiaires au titre de ces trois produits s'est établi à 17.791, soit une progression annuelle de 26%. Cette population a mobilisé une enveloppe globale de crédits de **3,3 milliards de DH**, correspondant à des garanties de plus de **1,9 milliards de DH**.

Concernant les engagements des mécanismes **FOGARIM**, ils se sont élevés au cours de l'exercice **2023** à près de **1,1 milliards de DH**, pour un montant de crédits mobilisés à hauteur de **1,5 milliards de DH** et ce, au titre de 12.379 ménages bénéficiaires de ce mécanisme.

Il convient de préciser que la population servie dans le cadre du mécanisme **FOGARIM VSB** a enregistré une croissance substantielle lors de cette année sous l'effet de la dynamique que connaît le programme de relogement en faveur des bénéficiaires du programme Villes Sans Bidonvilles au niveau de la province de Skhirat-Témara. En **2023**, l'engagement correspondant au **FOGARIM VSB** a ainsi atteint **416 millions de DH**, contre **44 millions** en **2022**. L'activité de ce mécanisme a bénéficié à 6.818 ménages.

Le mécanisme **FOGALOGUE**, quant à lui, a bénéficié à 5.412 ménages durant l'exercice **2023**, soit un repli de 16% par rapport à **2022**. Le volume des crédits mobilisés au niveau de ce produit a atteint **1,8 milliard de DH** pour un engagement global d'environ **0,8 milliard de DH**.



Pour sa part, le Fonds **ADL SAKANE**, géré par la **SNGFE** pour compte de la Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires de la Justice, a bénéficié à 610 adhérents de cette fondation, enregistrant une baisse annuelle de 5%. Le volume des crédits admis à la bonification a enregistré quant à lui une baisse de 6% pour s'établir à **179 millions de DH**.

## 2.2. Garantie des prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur

En **2023**, le Fonds « Enseignement Plus », dédié à la garantie des crédits bancaires finançant les études supérieures des étudiants marocains, a couvert de sa garantie un volume de crédits mobilisés d'environ **32 millions de DH** en faveur de 192 étudiants de l'enseignement supérieur privé, correspondant à un engagement de plus de **19 millions de DH**, soit une évolution 6% par rapport aux engagements de **2022**.



### 3. ACTIVITE DE LA FENETRE PARTICIPATIVE « DAAMA TAMWIL »

Au titre de l'année **2023**, l'activité de la fenêtre participative « **DAAMA TAMWIL** » a enregistré une croissance de 72%, avec un volume global d'engagements accordés de **340 millions de DH**, contre **198 millions de DH** l'année précédente.

Cette performance trouve son origine dans l'intérêt grandissant que les banques et fenêtres participatives accordent au recours à la garantie.

#### 3.1. Activité en faveur des entreprises

L'activité de garantie en faveur des entreprises représente 94% du volume négocié par la fenêtre participative de **TAMWILCOM** au cours de l'exercice précédent.

En effet, les engagements pris sur le Fonds **DAMANE MOUKAWALA** sont de l'ordre de **319 millions de DH**, ayant permis de couvrir plus de **523 millions de DH** de financements bancaires participatifs, toutes finalités confondues, répartis sur 213 dossiers.

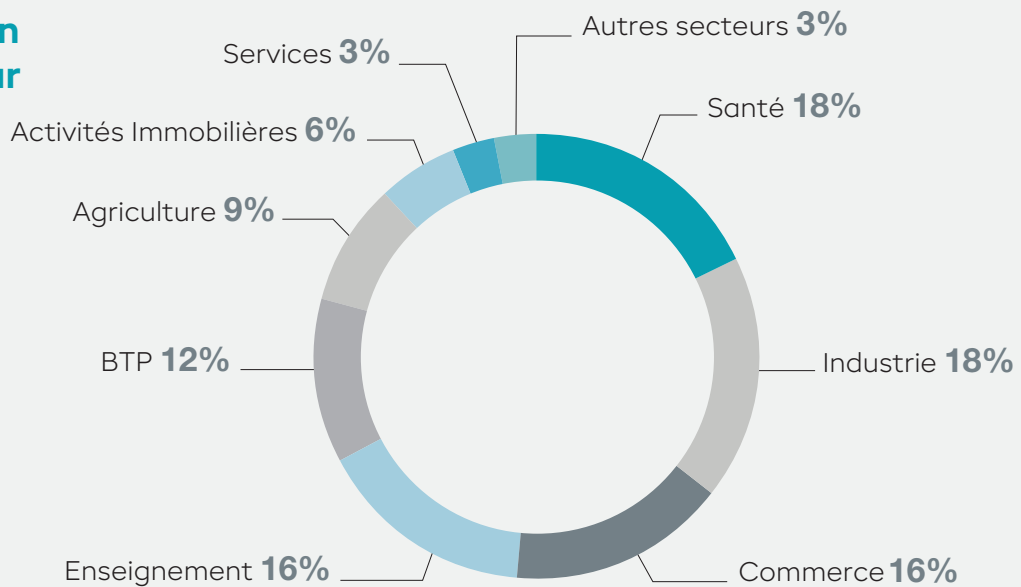
90% des engagements précités a profité aux PME à travers le produit **DAMANE DAYN**, soit **286 millions de DH**. Le reliquat de **33 millions de DH** a concerné le produit **DAMANE MOUBACHIR**, destiné aux **TPE**.

Occupant toujours la 1ère position, Bank Al Yousr a porté sa part dans l'engagement annuel du Fonds Damane Moukawala à 47%, suivie par Al Akhdar Bank avec 26%, et Umnia Bank pour 11%.

En termes de répartition régionale, 49% des engagements accordés par le Fonds **DAMANE MOUKAWALA** sont concentrés au niveau de la région de Casablanca-Settat, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (18%) et Marrakech-Safi (10%).

Comme à l'accoutumée, le contrat Mourabaha Equipement reste le plus utilisé en matière de satisfaction des besoins de financement des entreprises (43%), suivi du Mourabaha Matières Premières (24%), qui reste une déclinaison du premier orienté vers la couverture du cycle d'exploitation. Le contrat Mourabaha Immobilière vient en 3<sup>ème</sup> position avec 19% des engagements accordés.

## Répartition par secteur d'activité



En ce qui concerne la distribution sectorielle des opérations garanties, les secteurs de l'industrie et de la santé se partagent le premier rang, à raison de 18% des engagements chacun, devant ceux du commerce et de l'éducation avec des parts de 16%. Viennent ensuite les secteurs du BTP (12%) et de l'agriculture (9%).

### 3.2. Activité en faveur des particuliers

#### Damane Iskane

En matière de garantie des financements de l'accession des particuliers à la propriété, portée par le Fonds **Damane Iskane**, l'activité est restée stable au cours de l'exercice **2023**, avec un maintien des engagements à **21 millions de DH**. Ce mécanisme a ainsi bénéficié à 162 ménages.

Ces engagements restent liés exclusivement au produit **FOGALOGÉ ISKANE**, en l'absence d'orientation des banques et fenêtres participatives vers le financement de la cible du produit **FOGARIM ISKANE**. Notons que l'ensemble de ces financements se font via contrat Mourabaha Immobilière.

#### Adl Iskane

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Mohammedia des Magistrats et Fonctionnaires de la justice, 144 adhérents ont pu concrétiser leurs financements immobiliers avec l'intervention du Fonds **ADL ISKANE**, leur permettant l'obtention de ristournes sur les marges bénéficiaires facturées par les banques et fenêtres participatives. Ainsi, Le montant des financements à ristourner s'est chiffré à **49 millions de DH**, sur un volume global distribué de **63 millions de DH**.

PARTIE

5

ENCOURS  
DES  
ENGAGEMENTS



L'encours global des engagements gérés par la **SNGFE** s'élève, au terme de l'exercice **2023**, à **137,1 milliards de DH**. Cet encours, qui a connu une progression de 2,9% par rapport à fin **2022**, est ventilé par activité comme suit :

#### Total activité pour compte propre

**123,2**  
**MMDH**

Programme de garantie en faveur des entreprises privées : **77,5 milliards de DH**.

Programme de garantie en faveur des particuliers : **19,8 milliards de DH**.

Programme de garantie en faveur des établissements et entreprises publics : **25,9 milliards de DH**.

#### Total activité pour compte tiers

**13,9**  
**MMDH**

Activité de garantie : **9,4 milliards de DH**.

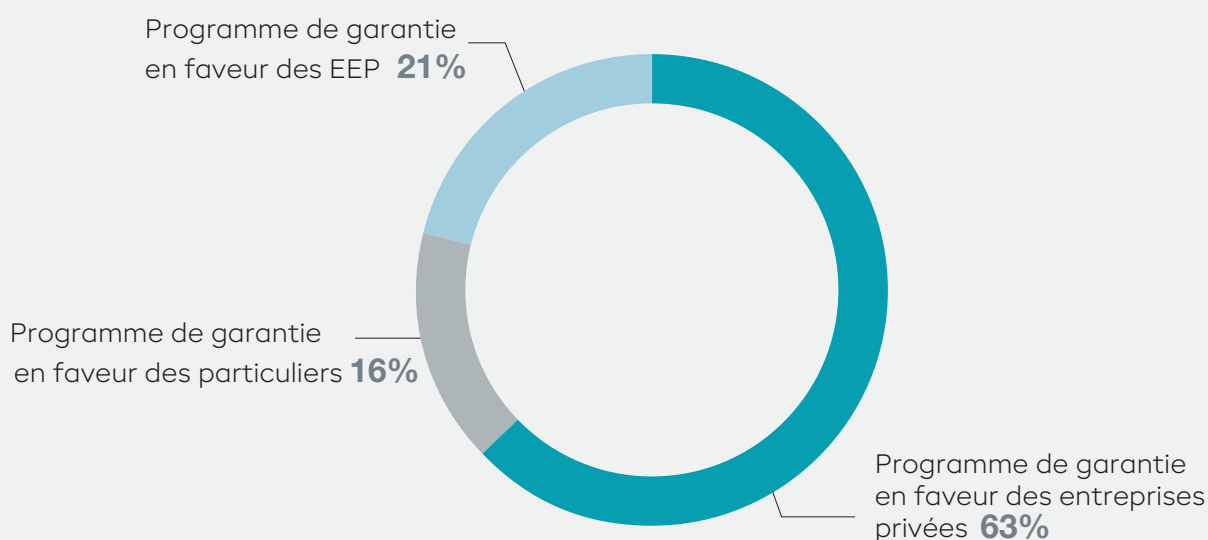
Activité de cofinancement : **3,3 milliards de DH**.

Activité de la finance participative : **0,6 milliards de DH**.

Activité de financement de l'innovation et Capital Investissement : **0,6 milliards de DH**.

## 1. ACTIVITÉ POUR COMPTE PROPRE

L'activité pour compte propre concentre près de 90% des engagements de l'institution et enregistre un encours de 123,2 milliards de DH. Sa répartition par programme se présente comme suit :



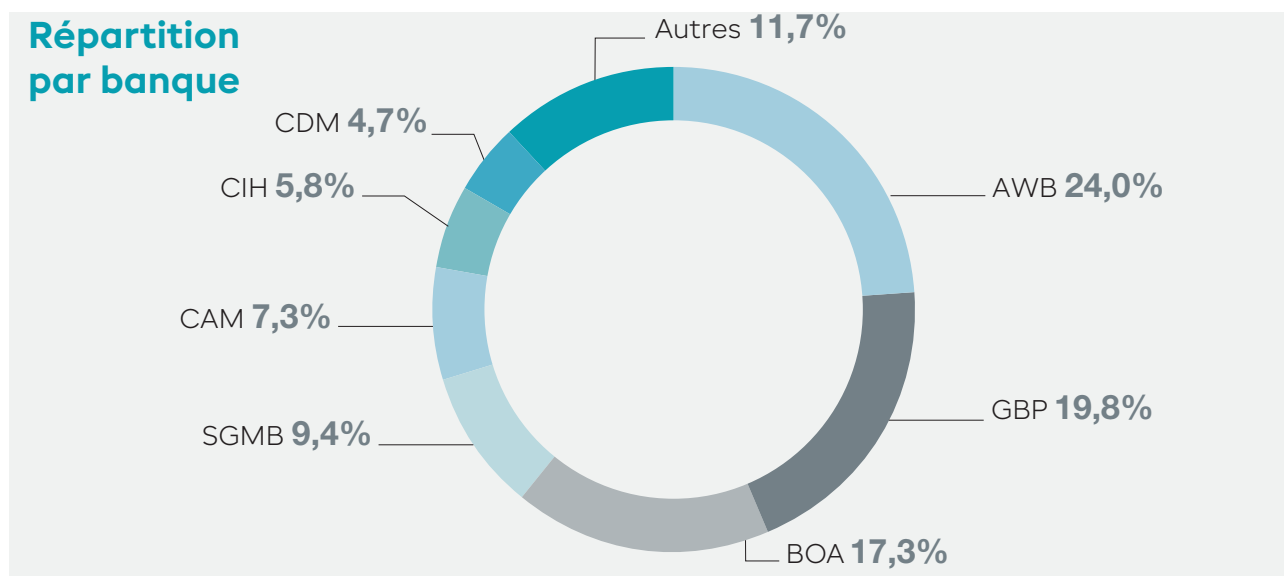
Le programme de garantie en faveur des entreprises privées concentre 63% des engagements de l'activité pour compte propre, avec **77,5 milliards de DH**, suivi du programme en faveur des établissements et entreprises publics avec près de **26 milliards de DH** et le programme de garantie en faveur des particuliers pour **19,8 milliards de DH**.

## 1.1. Encours du programme de garantie en faveur des entreprises privées

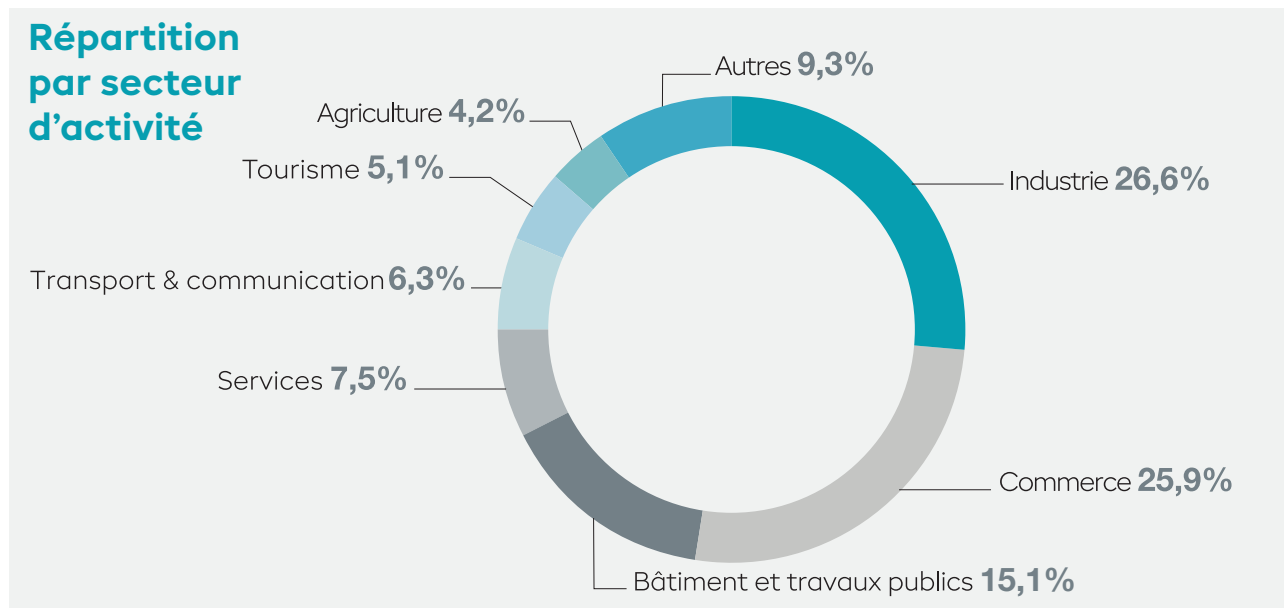
L'encours des engagements du programme de garantie en faveur des entreprises privées s'élève, au **31.12.2023**, à **77,5 milliards de DH**. Sa répartition par mécanismes se présente comme suit :

Mécanismes	Engagement	Part
Mécanismes génériques	39.849	51%
Mécanismes Covid-19	32.168	42%
Programme « INTELAKA »	5.437	7%
<b>Total</b>	<b>77.454</b>	<b>100%</b>

Montant en MDH



La répartition des engagements en faveur des entreprises privées par banque montre que Attijariwafa Bank occupe la première place avec 24% des encours, suivie du Groupe BP (20%) et de BOA (17%).



Plus de 68% des encours des engagements concernent les secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP

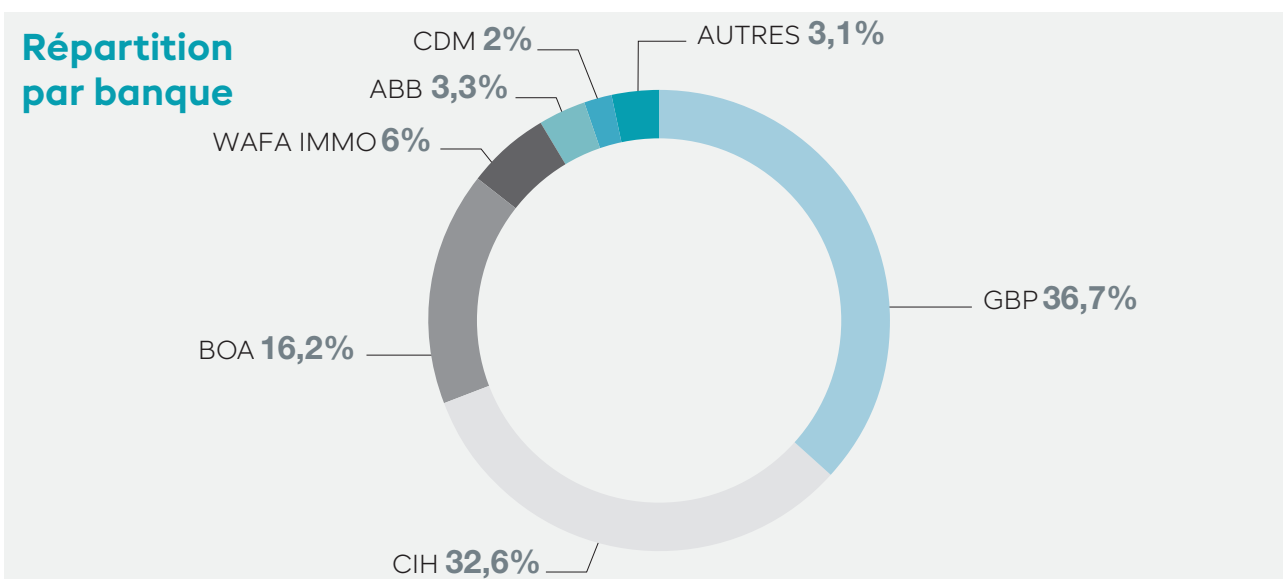


## 1.2. Encours du programme de garantie en faveur des particuliers

L'encours des engagements du programme de garantie en faveur des particuliers s'élève, au 31.12.2023, à **19,78 milliards de DH** porté essentiellement par l'activité du logement qui concentre plus 99,6% des encours d'engagements du programme. La répartition par mécanisme se présente comme suit :

Montant en MDH

	Logement	Enseignement	Total
Engagement	19.714	70	19.784



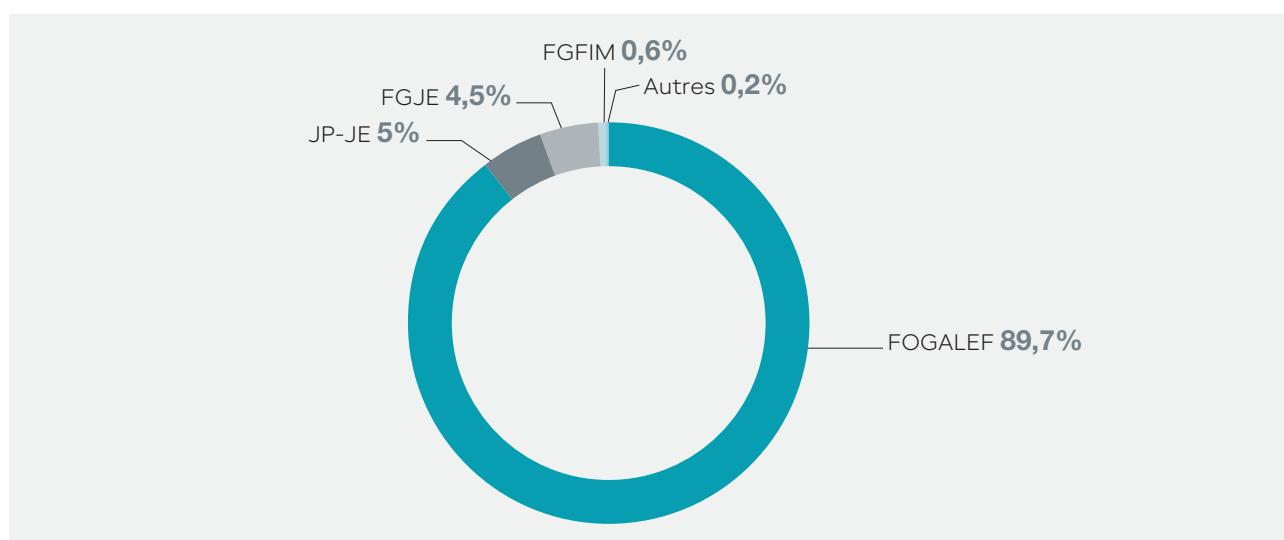
La répartition des encours par banque permet de relever que plus de 85% des engagements sont détenus par trois (3) banques : le Groupe Banque Populaire, CIH Bank et Bank Of Africa.

## 2. ACTIVITÉ POUR COMPTE DE TIERS

L'activité pour compte de tiers concentre plus de 10% des engagements de la **SNGFE** avec un encours d'engagement de **13,92 milliards de DH**.

### 2.1. Encours de l'activité de garantie conventionnelle

Les engagements garantis gérés pour compte de tiers affichent un encours de **9,4 milliards de DH**. Près de 90% de ces engagements sont portés par le Fonds **FOGALEF** dédié à la facilitation de l'accès à la propriété en faveur des adhérents de la **Fondation Mohammed VI** de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation. La répartition des encours par fonds gérés se présente comme suit :



### 2.2. Encours de l'activité de cofinancement

Les fonds de cofinancement en gestion sont caractérisés par des périodes de production relativement courtes, puisqu'ils sont conçus pour répondre à des problématiques souvent conjoncturelles et concernent des catégories d'entreprises bien précises.

Au 31.12.2023, l'activité de cofinancement a atteint un total engagement de **3,3 milliards de DH**, soit un recul de 6%. Le volume des engagements est concentré au niveau des deux principaux fonds à savoir, **FSFTPME** et **TAMWIL** avec 58% et 39% respectivement.

La répartition des encours par fonds se présente comme suit :

Fonds	Engagement 2023	EVOL / 2022
<b>FSFTPME</b>	1.897	-8%
<b>Tamwil</b>	1.288,1	-2%
<b>Renovotel Avenant</b>	72,3	-14%
<b>MDM Invest</b>	16,2	64%
<b>Auto-Emploi</b>	21,3	0%
<b>TOTAL</b>	<b>3.295</b>	<b>-6%</b>

Montant en MDH



## 2.3. Encours de l'activité de la finance participative

L'activité de la finance participative a atteint un total engagement de **601 millions de DH**, soit une évolution de 63% par rapport à l'exercice précédent. Le **Fonds Damane Moukawala** concentre 86% des engagements contre 6% pour **Damane Iskane**.

Montant en MDH

Fonds	Engagement 2023	EVOL / 2022
Damane Iskane	82,3	6%
Damane Moukawala	518,4	78%
Tamwil Chamal	0,6	-
<b>TOTAL</b>	<b>601,3</b>	<b>63%</b>

## 2.4. Activité de financement de l'innovation et du capital investissement

Au 31.12.2023, les engagements de l'activité de financement de l'innovation et capital investissement s'élèvent à **598 millions de DH**. La composante Capital-investissement concentre 88% des engagements, contre 8% pour la composante dette et près de 4% pour la composante subvention.

La répartition par fonds et par mécanisme se détaille comme suit :

Montant en MDH

Mécanisme	Engagements
Fonds Emergence Invest	285,1
Fonds Innov Invest (composante Equity)	242,5
<b>Total composante capital-investissement<sup>1</sup></b>	<b>527,6</b>
Innov Dev (Fonds Innov Invest)	11,9
Innov Risk (Fonds Innov Invest)	4,8
Innov Start (Fonds Innov Invest)	32,6
<b>Total composante dette</b>	<b>49,3</b>
Innov Idea (Fonds Innov Invest)	20,8
<b>Total composante subvention</b>	<b>20,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>597,7</b>

1. Le montant total de la composante capital-investissement englobe des libérations s'élevant à 432,8 MDH.

PARTIE

6

# MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT



# 1. COMMUNICATION

L'année **2023** a été riche en événements marquants pour l'institution, notamment grâce à la tenue des « **Assises régionales du financement** », du « **Roadshow annuel** » et de la tournée (**DAAMA TAMWIL**), en faveur des partenaires et des entreprises dans 08 régions à travers le royaume.

## 1.1. Les Assises régionales du Financement :

Dans le cadre des actions de communication visant la proximité avec les acteurs et les partenaires, **TAMWILCOM** a organisé une tournée régionale ouvrant la voie à l'échange et au dialogue avec les entreprises. Sous un nouveau format baptisé «**Assises régionales du financement**», cette nouvelle édition a été placée sous le thème «**La dynamique des financements et de l'investissement des TPME**».

تمويلكم  
TAMWILCOM

Les Assises Régionales du Financement par TAMWILCOM

19 octobre 2023 14h30

Financement de l'accélération industrielle : la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma un modèle à l'échelle nationale

Scannez-moi Pour suivre le live

Tanger Casablanca Rabat Laâyoune

تمويلكم  
TAMWILCOM

Les Assises Régionales du Financement par TAMWILCOM

Hicham ZAWATI BERGHI Adil RAKI Joudi BENAYOUB Hicham KOUZANE Hajar ABDELPOURER Rachid MACANE Mohamed AFFANE

Directeur Général de TAMWILCOM Président de la CCEM Tanger-Tétouan-Al Hoceïma Directeur Général du CR Tanger Directeur de Planification et de Développement Régional Président de l'Association Marocaine pour l'Industrie et la Construction Automobile Tanger-Tétouan-Al Hoceïma Directeur régional Méditerranée Sud Président du Directoire de la banque postale de Tanger Tétouan

Rachid HALLAOUI Modérateur

19 octobre 2023 14h30

Journaliste / Animateur CIRCULE LE MATIN

Financement de l'accélération industrielle : la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma un modèle à l'échelle nationale

Construire l'avenir www.tamwilcom.ma



Casablanca



Rabat



## 1.4. Le lancement de la composante accompagnement :

Dans le cadre de la signature du partenariat avec l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (**OFPPT**), portant sur la composante accompagnement des porteurs de projets éligibles au financement "**Tamwil Chamal**" au niveau de la région Tanger – Tétouan – Al Hoceima, **TAMWILCOM** a organisé une première rencontre avec les représentants de l'Office et les banques participatives. Cette réunion a permis de mettre en relation des incubateurs de l'**OFPPT** avec les banques participatives, mais également de marquer le lancement effectif de la composante accompagnement.



## 1.5. Actions pour l'activité innovation :

Cette année a connu également le démarrage d'un projet portant sur la conception d'une identité visuelle (charte + logo) de l'activité « Innov Invest ». La déclinaison de cette nouvelle identité est en cours sur les supports de communication (fiches produits et site internet) prévus pour accompagner cette activité.

TECH START	TECH BOOST	TECH SCALE
<p><b>TECH START</b> Aide financière</p> <p><b>LES BÉNÉFICIAIRES</b> START-UP<sup>1</sup> ayant dépassé le stade du POC (Proof of Concept) dont la candidature a été validée par une structure d'accompagnement partenaire de TAMWILCOM et ayant pour finalité « le développement du prototype ou du MVP (Minimum Viable Product) ».</p> <p><b>LES DÉPENSES ÉLIGIBLES</b> Sont finançables les dépenses directement liées à la réalisation du projet innovant, notamment : • Achats d'équipements, consommables pour le prototypage et la conduite de tests. • Achat de prestations de services (études techniques, prestations d'usage, étude de marché, due diligence juridique...) pour affiner la faisabilité du projet et le potentiel du marché. • Achat, dépôt et droits relatifs aux brevets, marques, droits d'auteurs et autres titres de propriété intellectuelle nécessaires au projet. • Charges de personnel. • Frais d'hébergement de la start-up. • Frais de marketing (site Web, documentation, événements, réseaux sociaux...).</p> <p><b>LE FINANCEMENT DES PROJETS</b> Le financement est octroyé sous forme d'une subvention couvrant jusqu'à 80% des dépenses éligibles. L'apport de 20% peut être réalisé sous forme de capital, CCA (comptes courants d'associés bloqués) ou immobilisations validées par un auditeur externe. Le financement est plafonné à : • 200.000 DH par projet. • 400.000 DH pour des projets disposant de brevets d'invention. Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure partenaire.</p> <p><b>DÉLAIS D'INSTRUCTION DES DEMANDES</b> 30 jours ouvrables au maximum à compter de la date de réception des dossiers complets transmis par les structures labellisées.</p> <p><b>A QUI S'ADRESSER ?</b> Aux structures labellisées par TAMWILCOM</p> <p><small><sup>1</sup> La Start-up est une entreprise de droit marocain, à fort potentiel, en phase de création ou post-création et présentant un projet innovant.</small></p>	<p><b>TECH BOOST</b> Prêt d'honneur</p> <p><b>LES BÉNÉFICIAIRES</b> START-UP<sup>1</sup> ayant dépassé le stade de MVP (minimum viable product), dont la candidature a été validée par une structure partenaire de TAMWILCOM et ayant un projet innovant portant sur la finalisation et l'amélioration du produit et sa mise sur le marché avec pour finalité d'atteindre le stade « Product-Market-Fit ».</p> <p><b>LES DÉPENSES ÉLIGIBLES</b> Sont finançables les dépenses nécessaires au déploiement de produits innovants sur le marché cible et l'acquisition de clients, notamment : • Achat de prestations de services (Diagnostic stratégique, Plan de communication &amp; RP...) pour préparer le déploiement auprès des nouveaux marchés cibles ; • Frais de marketing (site Web, documentation, réseaux sociaux...); • Charges de personnel technique et commercial ; • Achat, dépôt et droits relatifs aux brevets, marques, droits d'auteurs et autres titres de propriété intellectuelle nécessaires au projet ; • Achat d'équipements, consommables et services relatifs à l'industrialisation du projet.</p> <p><b>LE FINANCEMENT DES PROJETS</b> Le financement est octroyé sous forme d'un prêt d'honneur (sans intérêts et sans intérêts) et couvrant jusqu'à 80% des dépenses éligibles. L'apport de 20% peut être réalisé sous forme de capital, CCA bloqués ou immobilisations validées par un auditeur externe. Le financement est plafonné à 500.000 DH par projet. Ce plafond peut être porté à 750.000 DH pour des projets portant sur une innovation de rupture (Deep Tech). Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure partenaire.</p> <p><b>LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT</b> Remboursement sur une durée de 5 ans maximum selon l'échancier arrêté lors de l'octroi du prêt. Si le financement est structuré sous la forme de Safe Note, le remboursement s'effectuera suivant les conditions contractuelles.</p> <p><b>DÉLAIS D'INSTRUCTION DES DEMANDES</b> 30 jours ouvrables au maximum à compter de la date de réception des dossiers complets transmis par les structures labellisées.</p> <p><b>A QUI S'ADRESSER ?</b> Aux structures labellisées par TAMWILCOM</p> <p><small><sup>1</sup> La Start-up est une entreprise de droit marocain, à fort potentiel et présentant un projet innovant. <sup>2</sup> Le financement pourrait éventuellement être structuré sous forme de Safe Note.</small></p>	<p><b>TECH SCALE</b> Prêt Innovation</p> <p><b>LES BÉNÉFICIAIRES</b> START-UP<sup>1</sup> investies par des accélérateurs conventionnés, ayant au minimum 2 ans d'activité, avec une croissance positive du volume d'affaires et souhaitant accélérer leur développement dans une perspective de cession à des véhicules d'investissement de présérie A et au-delà.</p> <p><b>LES DÉPENSES ÉLIGIBLES</b> Sont finançables les entreprises répondant aux caractéristiques suivantes : • Business-model basé sur l'innovation à fort potentiel de scalabilité ; • Activité de R&amp;D basée au Maroc ; • Technologie suffisamment mature pour une mise rapide sur le marché ; • Structure du capital comprenant au moins un accélérateur conventionné par TAMWILCOM et un Marocain résident ou non au Maroc.</p> <p><b>LE FINANCEMENT DES PROJETS</b> Le financement est octroyé sous forme d'une dette mezzanine avec les conditions suivantes : • Montant du prêt : 3.000.000 DH maximum sans pour autant dépasser 8% du financement total (injection en fonds propres et/ou quasi-fonds propres par l'accélérateur plus la dette mezzanine) ; • Remboursement sur une durée maximale de 5 ans dont 1 an de différé ; • Taux d'intérêt : Bons du Trésor à 5 ans + 300 bps.</p> <p><b>DÉLAIS D'INSTRUCTION DES DEMANDES</b> 30 jours maximum à compter de la date de réception d'une demande appuyée d'un dossier complet.</p> <p><b>A QUI S'ADRESSER ?</b> Aux structures labellisées par TAMWILCOM</p> <p><small><sup>1</sup> La Start-up est une entreprise de droit marocain, à fort potentiel et présentant un projet innovant. <sup>2</sup> Le financement pourrait éventuellement être structuré sous forme de Safe Note.</small></p>

## 1.6. Partenariat avec le Fonds des Zones Industrielles Durables « FONZID » :

Des workshops organisés par **TAMWILCOM** ont été programmés en faveur des gestionnaires des zones industrielles bénéficiaires du **FONZID**. A la clé, un accompagnement personnalisé via des partenaires métier en faveur des entreprises disposants de projets liés à l'économie verte.



تمويل  
FONZID III  
TAMWIL.COM

A l'issue de la signature du "Green Guarantee Grant agreement" en faveur des gestionnaires des zones industrielles bénéficiaires du FONZID, TAMWILCOM a le plaisir de vous convier à un workshop.

**Sous le thème**

*"Le Financement de la transition verte de l'industrie"*

L'objectif de cette rencontre est de présenter aux bénéficiaires du FONZID toute l'offre de financement et d'accompagnement mises à leur disposition notamment l'offre de garantie et de financements de TAMWILCOM.

Nous nous ferons un plaisir de vous compter parmi nos convives.

Hôtel Kenzi Tower  
Casablanca

Mardi 18 Juillet 2023  
à partir de 9h30  
(Programme en PJ)

Prière de confirmer votre participation par retour de mail.

## 1.7. Communication digitale :

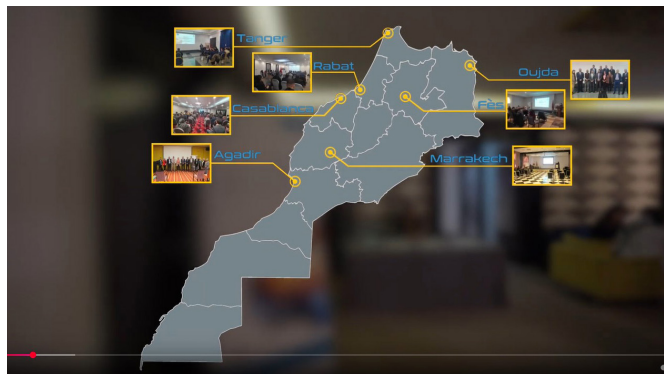
L'activité de **TAMWILCOM** sur les réseaux sociaux a enregistré une croissance significative, tant au niveau de la taille de sa communauté, qui a dépassé les 37.200 abonnés à fin **2023**, que sur le plan des interactions. En effet, grâce à la diversité des contenus publiés (photos, capsules vidéo, quizz, événements, communiqués de presse, goodwill...), le taux d'interaction moyen sur les pages a atteint 49 % dans l'ensemble des plateformes de **TAMWILCOM**.

Grâce à ces plateformes, **TAMWILCOM** a pu traiter diverses demandes d'information sur des thématiques en lien avec les métiers (financement, entrepreneuriat, innovation, etc.), permettant ainsi de fournir une information et un suivi adaptés à chaque cas.

Par ailleurs, dans le but d'enrichir davantage les plateformes sociales de **TAMWILCOM**, la production de capsules vidéo s'est poursuivie. Trois capsules vidéo ont été réalisées cette année et ont cumulé plus de 1.180 vues.



Retour sur les moments forts de l'escala Marrakech tenue à l'issue du Roadshow régional de Tamwilcom



Retour en vidéo sur la tournée régionale de la Fenêtre Participative de TAMWILCOM "DAAMA TAMWIL"



## 2. PARTENARIATS ET COOPERATION INTERNATIONALE

### 2.1. Conventions et partenariats avec l'écosystème de financement

**TAMWILCOM** œuvre en faveur de l'accès des **TPME** au financement à travers son action directe auprès de l'écosystème du financement mais également via des partenariats à fort impact avec des acteurs institutionnels nationaux et internationaux.

#### Convention TAMWILCOM

##### AL BARID BANK

Au lendemain de l'élargissement des activités d'Al Barid Bank au financement des professionnels et de la TPE, TAMWILCOM et ABB ont conclu un partenariat marquant. Les conventions de coopération signées permettront à Al Barid Bank, à l'instar des autres Banques, d'adosser ses financements en faveur de la cible « Professionnels et TPE » aux offres de garantie de TAMWILCOM.

#### Convention TAMWILCOM

##### FINEA

TAMWILCOM a élargi ses partenariats avec les institutions de financement et a mis à la disposition de FINEA – Groupe CDG son offre-produits de garantie. Ce partenariat a fait l'objet d'une convention de coopération relative à la garantie des financements des entreprises titulaires de marchés publics. Cette coopération marque la volonté des deux parties à travailler de concert pour faciliter l'accès des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) au financement.

## Convention TAMWILCOM

### ANAPEC dans le cadre du programme « Ana Moukawil »

Considérant le rôle joué par **TAMWILCOM** dans l'appui et la facilitation de l'accès des **TPME** au financement, et l'ambition portée par le programme « **Génération Entrepreneur** » baptisé « **Ana Moukawil** » ayant pour objectif l'accompagnement de 100 000 entrepreneurs, **TAMWILCOM** et **l'ANAPEC** ont conclu une convention de partenariat. L'accord porte sur l'action d'accompagnement des porteurs de projets à travers la plateforme développée par **TAMWILCOM** « **Fin-crée** » dans le but d'assurer une impulsion du financement bancaire des projets en création.

## Partenariat TAMWILCOM

### SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

Pour accompagner la dynamique enclenchée par le « **Fonds Innov Invest (FII)** », **TAMWILCOM** et la Société financière internationale (**IFC**), membre du Groupe de la Banque mondiale et principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents, ont lancé une nouvelle collaboration visant à mettre en place une offre d'accélération des startups au Maroc.

## 2.2. Partage d'expérience à l'échelle continentale :

L'année **2023** a été marquée par les préparatifs lancés par **TAMWILCOM** en partenariat avec **l'APIGA** (Association Professionnelle des Institutions de Garantie d'Afrique dont la présidence est assurée actuellement par **TAMWILCOM**) et **l'EMGN** (Réseau Euro-Méditerranéen des Institutions de Garantie) et dont les événements d'envergure que sont les assemblées et conférences annuelles auront lieu au Maroc en Janvier **2024**

**TAMWILCOM** a également pris part aux travaux du sommet du Groupe de Montréal et du sommet Finance in Common de **2023** qui ont eu lieu à Carthagène des Indes en Colombie.

Le Directeur Général de **TAMWILCOM** a par ailleurs contribué aux discussions ayant porté sur la thématique suivante : « Comment les banques publiques de développement soutiennent-elles les MPMES dans leur transition vers la durabilité ».

**TMG HOSTING WORKSHOP #1 AT THE 2023 FICS SUMMIT**  
**HOW PUBLIC DEVELOPMENT BANKS ARE EMPOWERING MSMEs IN THEIR TRANSITION TO SUSTAINABILITY**  
Come and join us as we address this important topic during the 2023 Finance in Common Summit

**OUR SPEAKERS**


- HAREN KATHEES, Director General, The World Bank
- PIERRE DUBOIS, Director General, APIGA
- ISABELLE BÉBAS, Director General, EMGN
- TONY ONOANAGHI, Director General, FICS
- JULIO MENJUA, Director General, FICS
- CARLOS GÓMEZ REINANDES, Director General, FICS
- IYAN EDINGJO, Director General, FICS
- SYAUSIRAHANJAN RAHMANN, Director General, FICS
- NICHUNG EMMETI SERGIUM, Director General, FICS

**THE DETAILS**  
Centro de Convenciones Cartagena de Indias, Calle 21 #0a-311

**DATE** September 4, 2023  
**TIME** 10:00 AM - 12:30 PM

**PRESENTED BY** THE MONTREAL GROUP





**TAMWILCOM** a en outre reçu une délégation du Bangladesh composée de représentants de la banque centrale et du ministère des Finances du Bangladesh. Cette mission d'étude a été l'occasion d'échanger sur les différentes expériences en matière de garantie pour les **TPME**, qui jouent un rôle important dans le développement économique. La délégation a pu s'imprégner des dispositifs mis en place par **TAMWILCOM** sur les sujets relatifs à l'offre produit, à la gestion des risques ainsi que d'outils digitalisés de gestion de l'activité.

L'année **2023** a connu la publication par **l'OCDE** (Organisation de coopération et de développement économiques) des résultats de l'enquête au sujet du financement des **PME** pour la durabilité. Une enquête menée auprès d'institutions de référence du financement à travers le monde. **TAMWILCOM** a été une des deux institutions d'Afrique ayant participé à cette étude.

**TAMWILCOM** a également pris part aux travaux du 10<sup>e</sup> Forum de **l'OCDE** de l'Investissements et Finance verts ayant eu lieu du 02 au 03 octobre **2023**.

L'institution a pris part au programme « **Ecosystème pour les entrepreneurs – Shiraka** », porté par l'ambassade des Pays Bas en partenariat avec l'Agence Néerlandaise pour les Entreprises. Les sessions organisées par The Hague Academy for Local Governance ont permis un partage d'expérience de l'écosystème néerlandais en matière d'appui à l'entrepreneuriat particulièrement les porteurs de projets innovants.

## 3. CAPITAL HUMAIN

L'année **2023** était riche en termes de défis et d'opportunités et a permis d'engager plusieurs actions notamment sur le volet capital humain et ceci dans le but d'accompagner le développement de l'institution et de contribuer à l'atteinte de ses objectifs.

### 3.1. Evolution des ressources humaines :

#### 3.1.1. Recrutement :

Au titre de l'exercice **2023**, la Société **TAMWILCOM** a renforcé son capital humain à travers le recrutement de 26 nouveaux collaborateurs. A ce titre, l'effectif global de l'institution s'élève à 141 au 31 décembre **2023** avec une quasi-parité en termes de sexe étant donné que le pourcentage du personnel féminin représente 53%.

#### 3.1.2. Promotion :

La dynamique du déploiement du nouvel organigramme de la **SNGFE** a été poursuivie durant l'année **2023** et a donné lieu à 15 promotions. Ces promotions ont concerné des postes de responsabilité variés allant de Chef d'Unité de Gestion à Directeur. Afin d'optimiser le processus de la promotion interne, des bilans de compétences ont été réalisés en faveur des collaborateurs promus.

#### 3.1.3. Système d'Information des Ressources Humaines :

Dans la continuité des actions déployées pour l'autonomisation de la fonction Ressources Humaines notamment à travers la mise en place d'un Système d'Information des Ressources Humaines (**SIRH**), le module de la Gestion Administrative est rendu opérationnel au cours de l'année **2023** au sein de la société, tandis que celui relatif à la Paie est en cours de finalisation. Il y a lieu de préciser que d'autres modules seront intégrés progressivement pour accompagner le développement du Département Capital Humain afin que ce dernier puisse relever les défis auxquels il est confronté.

### 3.2. Développement RH :

#### 3.2.1. Formation :

L'année **2023** a été marquée par la réalisation d'une étude d'ingénierie de la formation. Celle-ci a abouti à l'intégration de 36 formations dans le plan annuel de formation de **TAMWILCOM**, réparties entre des sessions internes et d'autres externes, des formations diplômantes ainsi que des cours de langue.

Ces formations ont été minutieusement sélectionnées pour répondre aux besoins spécifiques des équipes de **TAMWILCOM** ainsi que pour favoriser l'acquisition de compétences pertinentes. Cette initiative visait également à renforcer la capacité de notre personnel à relever les défis à venir et à saisir les opportunités de croissance.

#### 3.2.2. Célébration de l'évènement « Jalon de carrière » :

Comme chaque année, **TAMWILCOM** a co-organisé avec son bureau de **I'AOS** une cérémonie de reconnaissance en l'honneur des collaborateurs ayant 10 ans d'expérience et plus au sein de l'entreprise. Il convient de rappeler que cet événement, nommé « Jalon de carrière », vise à célébrer les années de service au sein de l'institution. Ainsi, deux collaborateurs ont été honorés et ont reçu des prix en reconnaissance de leur expertise, de leur dévouement et de leur fidélité à la prospérité de l'organisme.

### **3.3. Communication Interne :**

#### **3.3.1. Redynamisation de la bibliothèque de TAMWILCOM :**

Dans le cadre du projet de redynamisation de la bibliothèque interne de **TAMWILCOM** lancé en **2023**, un appel à proposition a été envoyé à l'ensemble du personnel pour élargir la collection de livres en incluant des ouvrages récents et pertinents dans divers domaines, et ce afin de répondre aux intérêts et aux besoins de l'ensemble des collaborateurs. En parallèle, l'espace a été réaménagé pour le rendre plus accueillant et propice à la lecture et à la recherche.

#### **3.3.2. Organisation de la Journée Internationale des Droits des Femmes :**

A l'occasion de la Journée internationale de la femme le 8 mars **2023**, **TAMWILCOM** a rassemblé l'ensemble de son personnel féminin pour partager un moment de convivialité entre collègues, hors du cadre professionnel. Cette rencontre visait à saluer la contribution et l'engagement de toutes les femmes de **TAMWILCOM**, et à leur exprimer la reconnaissance qu'elles méritent. L'événement a réuni 57 femmes de Tamwilcom autour d'ateliers créatifs en groupe. À la fin des activités artistiques, des trophées ont été remis aux participantes ayant réalisé les meilleures créations dans chaque atelier.

#### **3.3.3. Organisation d'une campagne d'analyses médicales :**

Soucieuse de la santé de ses collaborateurs, **TAMWILCOM** a organisé la deuxième édition de la campagne de dépistage médical pré-Ramadan et ce, le 02 mars 2023. Cette initiative a consisté en une matinée dédiée aux analyses et aux bilans médicaux pour les collaborateurs.

#### **3.3.4. Participation au Championnat National du Football d'Entreprises :**

Dans le but de promouvoir les activités sportives au sein de l'institution et de renforcer le sentiment d'appartenance et l'esprit d'équipe parmi les collaborateurs, **TAMWILCOM** a pris part à la 11ème édition du Championnat National du Football d'Entreprise. À cette occasion, trois équipes ont arboré fièrement les couleurs de **TAMWILCOM** sur le terrain.

#### **3.3.5. Organisation de la tournée « A la découverte des métiers » :**

Une tournée « A la découverte des métiers » a été organisée le mercredi 5 juillet **2023** en l'honneur des bacheliers, enfants des collaborateurs de **TAMWILCOM**, afin de les faire bénéficier d'une immersion professionnelle axée sur les principaux métiers d'avenir et de leur offrir une expérience inspirante et apprenante. Celle-ci leur a permis d'explorer l'univers professionnel, de découvrir une variété de métiers et d'échanger avec des professionnels de différents domaines. Cette visite guidée représentait également une opportunité unique pour eux de découvrir les différents métiers qui existent, de parcourir de nouvelles possibilités et de prendre des décisions éclairées pour leur avenir professionnel.

## 4. SYSTEME D'INFORMATION

En **2023**, **TAMWILCOM** et sa Direction Système d'Information ont lancé les projets de son nouveau schéma directeur, qui a pour objectif de renforcer la digitalisation, de s'adapter à l'environnement, de faire évoluer les métiers support, ainsi que d'améliorer et de consolider l'infrastructure et la sécurité. L'exercice a permis également de revoir la planification sur une période de trois ans et d'inclure de nouveaux projets prévus en **2025**.

### 4.1. Nouvelle vision 2023-2025

Le schéma directeur **2023-2025** de la **DSI** reflète la nouvelle vision de **TAMWILCOM**, sa conception est en harmonie avec les orientations stratégiques de la direction et des objectifs du plan de développement stratégique de **TAMWILCOM**. Ce travail a intégré les projets, les besoins métiers, les tendances technologiques et les enjeux de sécurité de la **DSI** recensés lors de l'année écoulée. Ce document constituera un outil clé pour les prochaines années, guidant les décisions technologiques et les investissements de la **DSI** pour soutenir la transformation et la digitalisation avancée de **TAMWILCOM** et de son écosystème de partenaires et de bénéficiaires.

### 4.2. Ouverture vers l'extérieur et partenariats

#### 4.2.1. Digitalisation des échanges

Dans le cadre de son engagement continu envers l'amélioration de ses échanges, **TAMWILCOM** accorde une importance primordiale à l'optimisation des relations avec ses partenaires. Dans cette perspective, l'institution a initié un projet visant à numériser le processus de dépôt des demandes d'octroi et de modification, pour les décisions d'octroi qui ne sont pas déléguées aux partenaires financiers.

L'objectif principal de cette initiative est de digitaliser entièrement le processus d'octroi et de modification en mettant en place une plateforme sécurisée dotée de deux espaces distincts : l'espace Partenaire et l'espace **TAMWILCOM**.

Cette transformation numérique offrira aux partenaires financiers la possibilité de déposer leurs demandes d'octroi et de modification, de suivre en temps réel l'avancement du traitement de leurs dossiers, de fournir des compléments si nécessaire, et d'accéder à un rapport détaillé sur l'état de leur portefeuille.

De même, à travers l'espace **TAMWILCOM**, la Direction Réseau pourra visualiser les dossiers envoyés par les partenaires, les attribuer aux centres d'affaires pour traitement, et suivre de manière précise l'évolution du traitement des dossiers ainsi que les demandes en attente. Cette démarche vise à renforcer l'efficacité et la transparence des opérations, tout en facilitant la gestion des processus pour toutes les parties impliquées.

#### 4.2.2. Plateforme dédiée à l'activité de l'innovation

Dans le cadre de la promotion de l'innovation, **TAMWILCOM** a lancé une nouvelle édition de produits pour soutenir plusieurs segments de startups, notamment l'incubation et la Pré-accélération.

La **DSI** a également développé une nouvelle plateforme qui permet à **TAMWILCOM** de mieux collaborer avec les acteurs clés du financement et de l'accompagnement de l'innovation, notamment les structures d'accompagnement partenaires. Cette plateforme digitale, nommée InnovCom, a pour objectif initial d'améliorer le partage d'informations et de ressources entre les structures d'accompagnement, le premier partenaire de **TAMWILCOM** sur ce processus. Elle simplifie le processus de vérification des antécédents, la non-objection, le déblocage, la modification. Grâce à cette plateforme, les structures d'accompagnement peuvent soumettre les projets sélectionnés pour obtenir la Non-Objection et leurs besoins de financement de manière digitalisée et suivre leur état d'avancement de manière transparente.

La vision de la **DSI** est soutenue par une roadmap stratégique visant à élargir continuellement les fonctionnalités et la portée de la plateforme pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur de l'activité innovation et englober tous les acteurs de son écosystème.

### 4.3. Transformation des métiers supports

La **DSI** a achevé avec succès plusieurs projets initiés les années passées. Ces projets ont permis de satisfaire les besoins des différentes entités du **TAMWILCOM** et d'améliorer leurs performances opérationnelles. Cela comprend la mise en production du nouveau système de gestion des réclamations ainsi que l'implémentation d'un portail pour le nouveau manuel de procédures de **TAMWILCOM**.

Cette année a vu également la mise en place de nouvelles évolutions de la suite comptabilité et finance et placement pour intégrer les modalités de la nouvelle transformation de **TAMWILCOM** en **SA**. Ce projet a permis de moderniser les outils de la Direction Financière et renforcer sa capacité de traitement ainsi que d'automatiser ses reporting internes et externes.

Par ailleurs, et pour mieux gérer les réclamations des différents acteurs qui utilisent les services de **TAMWILCOM**, cette dernière a mis en œuvre en **2023** une nouvelle plateforme digitale dédiée à la gestion des réclamations. Ce qui a permis de réduire les délais de traitement des demandes, de les digitaliser en centralisant les flux multicanaux (Courrier, téléphone, e-mail, portail électronique, réseaux sociaux, portail CHIKAYA.MA). Des tableaux de bord permettant de piloter la performance de cette activité sont accessibles aussi via cette solution.

Outre les nouveaux projets lancés cette année, la **DSI** a continué à œuvrer sur les projets en cours, notamment la maintenance des applications et des systèmes existants pour intégrer de nouveaux produits ou apporter les améliorations nécessaires aux produits existants.

### 4.4. Pilotage de la performance

Pour assurer un suivi en direct des différentes activités, la **DSI** a fourni aux pilotes des processus des tableaux de bords avec des indicateurs de différents types selon l'activité gérée pour mieux piloter la performance.

La **DSI** organise aussi périodiquement des comités de pilotage de direction où sont exposés des statistiques et des KPIs propres à chaque entité. Ces réunions permettent d'analyser en profondeur les performances, les enjeux et les besoins de chaque direction, ce qui facilite une prise de décision avisée et une gestion efficace de l'ensemble des projets.

## 4.5. Optimisation de l'infrastructure et renforcement de la sécurité du système informatique.

Pour mener à bien les projets sur son infrastructure et la sécurité de son système d'information, **TAMWILCOM** s'appuie sur la nouvelle ressource **NIST** de l'Institut National des Normes et de la Technologie pour guider ses efforts et garantir une stratégie complète et efficace.

**TAMWILCOM** continue de renforcer sa stratégie en matière de cybersécurité avec la deuxième itération du cadre **NIST CSF 2.0** (NIST Cybersecurity Framework) de l'Institut National des Normes et de la Technologie. Ce guide se révèle être un ensemble de ressources indispensable pour prévenir et combattre les menaces de cybersécurité.



La principale modification structurelle de ce guide concerne l'introduction d'une sixième fonction, la «gouvernance», qui oriente les cinq fonctions antérieures (identifier, protéger, détecter, réagir et restaurer). Elle a pour objectif d'incorporer la cybersécurité dans les programmes de gestion des risques en établissant des objectifs et en hiérarchisant les actions pour réaliser les performances des autres fonctions.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la fonction de « Protéger », la **DSI** a mis l'accent sur un élément essentiel pour toute organisation : la formation des utilisateurs aux systèmes d'information et à la cybersécurité. Un programme complet via une plateforme interactive a été lancé pour couvrir tous les aspects de la bonne pratique informatique. Ainsi, en augmentant la formation des utilisateurs, **TAMWILCOM** crée une base solide pour renforcer la sécurité de son système d'information selon les principes du cadre de ce guide.

Pour renforcer ses compétences et sa compréhension des meilleures pratiques en matière de sécurité de l'information, une formation sur la nouvelle norme ISO 27001:2022 a été planifiée pour les membres de la **DSI**. Cette norme propose aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs des recommandations pour la création, la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration continue d'un système de management de la sécurité de l'information.

En parallèle, la **DSI** s'est concentrée sur l'optimisation de son infrastructure, notamment en augmentant la capacité de commutation du siège et par le déploiement des nouveaux sites distants à Errachidia et Beni Mellal. Ajouté à cela, pour accroître et améliorer le processus d'échanges d'information à travers les fichiers avec ses partenaires, la **DSI** a fait une profonde refonte du protocole d'échange **CFT** (Cross File Transfert) pour garantir une livraison dans les délais avec une sécurité renforcée et une traçabilité totale.

En outre la possibilité de plugger des applications à travers une interface “**API**” (Application Programming Interface) qui permet de communiquer entre des applications et d’échanger des services ou des données, engendrant l’accélération de la digitalisation des échanges avec les partenaires.

Parmi les actions menées dans la fonction « Gouvernance » dans le cadre de la conformité avec la loi 05-20 relative à la cybersécurité, **TAMWILCOM** avait mené un grand chantier de classification avec les principaux acteurs des processus interne suivant la confidentialité, l’intégrité et la disponibilité des actifs informationnels en se basant sur le décret d’application N°2-21-406. Ce projet a fourni une première contribution qui servira de base à l’implémentation ultérieure d’une solution de prévention des pertes de données, visant à réduire le risque de fuite de données et à renforcer la gouvernance des données.

Dans la fonction « Détection » et « Réponse » du guide **NIST**, la **DSI** a entrepris une démarche visant à renforcer la sécurité physique de ses installations. Actuellement, une mise en place d’un système de Contrôle d’Accès au Réseau est en cours d’intégration afin d’améliorer la posture de sécurité physique de **TAMWILCOM**. Ce déploiement permettra de mieux contrôler et gérer l’accès aux réseaux, réduisant ainsi les risques liés à l’intrusion physique et garantissant une protection accrue des ressources et des données sensibles.

Ensuite, pour minimiser les risques cybernétiques et améliorer la fonction « Réponse » associés à la messagerie électronique, car elle est le premier vecteur d’infiltration de menace, la **DSI** a lancé un projet pour mettre en œuvre une passerelle de contrôle des messages renforcé avec un mécanisme bac à sable dans lequel une pièce jointe malveillante ou un code logiciel potentiellement dangereux peut s’exécuter sans affecter les ressources du réseau ou les applications locales. Cette initiative vise à

réduire les attaques externes potentielles. Elle permettra de filtrer et d’analyser le trafic de messagerie entrant et sortant, détectant ainsi les menaces potentielles telles que les logiciels malveillants, les tentatives de phishing et les attaques par hameçonnage. En renforçant ses défenses contre les attaques, **TAMWILCOM** s’efforce de protéger ses systèmes et ses données critiques contre les cybermenaces.

Par ailleurs, dans la fonction « Réponse » et « Récupérer », un projet visant à mettre à jour le Système de Management de la Continuité d’Activité (**SMCA**) a été lancé, ce qui inclut une révision complète du plan de continuité d’activité en place, la montée en compétence des collaborateurs clés sur la norme ISO 22301 : 2019 (norme sur la sécurité et la résilience des systèmes de management d’activité). L’objectif est de garantir une couverture exhaustive des aspects liés à la protection des actifs, à la continuité des opérations essentielles, ainsi qu’à la réduction des temps d’arrêt en cas de perturbation. Cette initiative vise à renforcer la capacité de la **DSI** à anticiper et à gérer efficacement les incidents, assurant ainsi une résilience accrue des activités de **TAMWILCOM** face aux imprévus.

Enfin, en lançant le projet d’amélioration du système de centralisation des journaux critiques, la **DSI** s’engage résolument dans une démarche proactive visant à renforcer sa capacité à anticiper efficacement les incidents. Cette démarche offre une visibilité et une gestion optimales des événements critiques. En investissant dans cette avancée majeure dans le domaine de la traçabilité des événements, la **DSI** s’assure de disposer des outils nécessaires pour maintenir la sécurité et la continuité des opérations dans un environnement en constante évolution.

## 4.6. Transformation & Organisation

En **2023**, la **DSI** a poursuivi le déploiement de la nouvelle structure organisationnelle en désignant un responsable pour l’entité « Unité de gestion de la Transformation digitale » et un autre responsable pour l’entité « Unité de gestion Infrastructure et Helpdesk ».

Par ailleurs, à l’exception du volet comptable, les travaux de révision du manuel des procédures ont été terminés et le nouveau manuel a été mis en vigueur durant **2023**.

PARTIE

7

**SYSTEME  
DE PILOTAGE  
DES RISQUES  
ET DE CONTROLE  
INTERNE**



# 1. SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES

**TAMWILCOM**, en tant qu'instrument de l'Etat en matière de politique économique et sociale, assure la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant la facilitation de l'accès au financement aux opérateurs économiques et aux populations cibles grâce au partage des risques et à la complémentarité de ses interventions avec celles des institutions de financement, plus particulièrement les établissements de crédit.

Compte tenu de la nature de cette mission de copreneur du risque et en tant qu'établissement de crédit, divers risques peuvent compromettre la solvabilité et la pérennité de **TAMWILCOM** et remettre en cause ainsi, l'atteinte de ses objectifs.

Pour faire face à ce défi et afin de maîtriser les conséquences financières de son activité, tout en veillant au respect de la réglementation en vigueur, la **SNGFE** surveille continuellement les risques auxquels elle s'expose. Cette surveillance s'effectue notamment au moyen d'outils et méthodes conçus pour cette fin ainsi que de revues et analyses des engagements suivant différents axes. De ce fait, l'activité de la gestion des risques au sein de **TAMWILCOM** suit un processus standardisé, qui se décline en fonction des étapes suivantes :

## Identification et analyse des risques

Cette phase consiste à inventorier et centraliser, par les responsables des entités et processus, les principaux risques pouvant affecter de façon importante leurs activités et l'atteinte des objectifs stratégiques de TAMWILCOM.

## Évaluation et hiérarchisation des risques

Les services en charge de cette mission apprécient l'impact potentiel des principaux risques et la fréquence de leur survenance (incidence financière, humaine, juridique ou sur la réputation de l'établissement). Selon la nature des risques évalués, les outils d'évaluation peuvent être des approches qualitatives ou des méthodes quantitatives et statistiques de modélisation et de simulation.

## Maîtrise et atténuation des risques

Cette activité porte sur l'élaboration, par les responsables Processus avec l'assistance et l'accompagnement de l'entité en charge de la gestion des risques, des mesures et des plans d'action appropriés pour permettre de maintenir les risques majeurs à des niveaux tolérables tels qu'ils sont fixés par la SNGFE.

## Suivi et pilotage des risques

L'intérêt de cette tâche tient à l'examen régulier des résultats des contrôles mis en place pour s'assurer de leur efficacité à maîtriser le risque à un niveau acceptable, par le biais des indicateurs clés de surveillance des risques.

# PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET CONFORMITÉ

Les principales actions réalisées au titre de l'exercice 2023 en matière de gestion et de pilotage des risques se présentent comme suit:

## Gestion des risques financiers

- La mise à jour du manuel d'appréciation des risques associés aux opérations d'octroi de garantie et de financement en faveur des entreprises;
- La réalisation des exercices de stress test des Fonds de garantie destinés aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers;
- La réalisation des analyses de comportement du profil de risque;
- Le renforcement et l'amélioration du dispositif de reporting des risques ainsi que le maintien de la régularité dudit dispositif.

## Gestion des risques non financiers

- L'actualisation de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité;
- L'élaboration et la réalisation du plan de contrôle permanent;
- La réalisation des sessions de test PCA (plan de continuité d'activité);
- Le suivi des plans d'action associés aux risques non financiers;
- Le pilotage et l'animation du dispositif de collecte des incidents dans toutes composantes.

## Conformité

- Le pilotage du dispositif de protection des données à caractère personnel en conformité avec les exigences de la loi 09-08;
- Le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme;
- La mise à jour du code d'éthique et de déontologie de la SNGFE;
- Le suivi des plans d'action associés au risque de non-conformité.

## Gestion des projets

- Le pilotage du projet de mise en place du nouveau cadre prudentiel de la SNGFE en collaboration avec la Direction de Supervision Bancaire de Bank Al Maghrib;
- La mise en place d'une solution dédiée à la GRC, permettant une approche intégrée de la gestion des risques, du contrôle permanent et de la conformité.

## 1.1. La gestion du risque de crédit

### 1.1.1. L'identification et la cotation des risques opérationnels

Le système de contrôle interne dont dispose la SNGFE consiste en l'exploitation d'un ensemble de mécanismes conçus pour s'assurer en permanence de la surveillance des risques, notamment:

- La conformité aux lois et aux règlements régissant l'activité de la SNGFE.
- La vérification de la régularité des opérations et du respect des procédures internes.
- La maîtrise et le contrôle des risques.
- La fiabilité des informations financières.

Quant à la surveillance et à la gestion des risques de crédit, elles sont menées comme suit :

### Le suivi permanent

La gestion et le pilotage du risque de crédit sont assurés par la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité. Elle exerce en toute indépendance le contrôle permanent de second niveau (postérieur à l'octroi) des risques de crédit. Il lui échoit également de mener des études rétrospectives et prospectives de la sinistralité, veiller à l'équilibre des Fonds, identifier les causes des éventuels écarts et réfléchir aux solutions susceptibles d'y remédier.

### Les comités de surveillance et de pilotage des risques de crédit

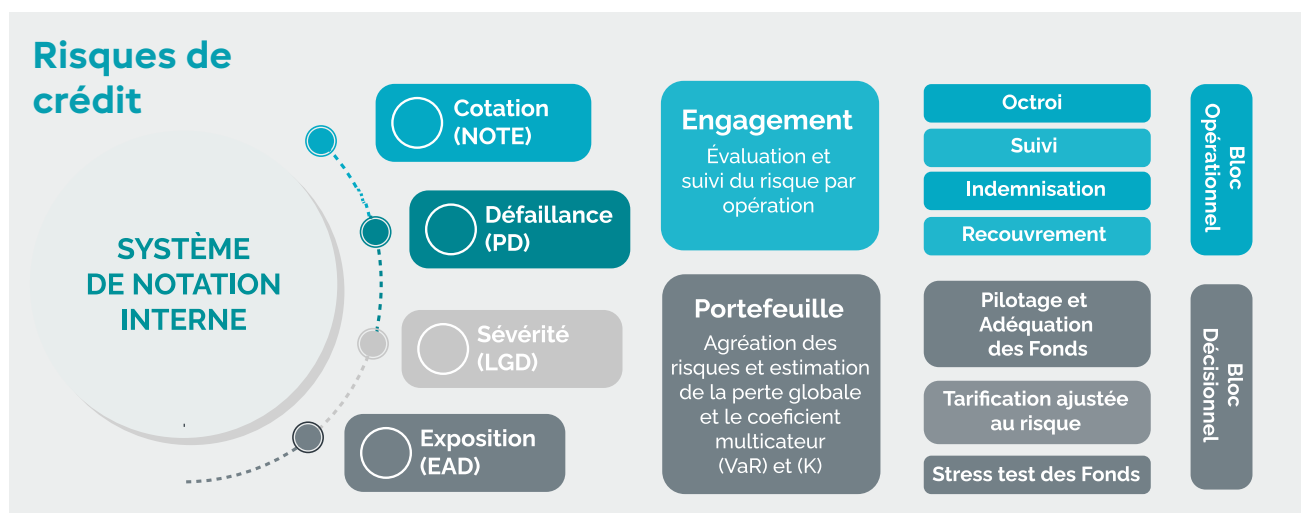
Outre la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité, sont impliqués dans la maîtrise du risque de crédit les organes ci-dessous énumérés :

- Les Comités de **garantie et de financement**;
- Le Comité de **gestion des engagements**;
- Le Comité de **Mise en jeu**;
- Le Comité de **recouvrement**;
- Le Comité de **Surveillance des Risques et de la Conformité**;
- Le Comité d'**Audit**;
- Le Conseil d'**Administration**.



## 1.1.2. Le dispositif de la gestion du risque

Dans le cadre de son expansion et afin de soutenir le rôle du système national de la garantie, la SNGFE s'est inscrite dans un processus de modernisation et de renforcement de ses outils de management particulièrement l'extension et l'amélioration de son dispositif de la gestion globale des risques couvrant l'ensemble des risques auxquels est confrontée l'institution notamment les risques de crédit, de marché, les risques opérationnels et de non-conformité.



**EAD** : Exposition au moment du défaut (Encours d'engagement)

**LGD** : Pertes en cas de défaut (%)

**VaR** : Value at Risk (Perte maximale)

**PD** : Probabilité de défaillance

**EL** : Perte attendue (Provision)

**K** : Coefficient multiplicateur pour l'activité de garantie

Le dispositif de la gestion du risque de crédit, une composante principale du système de management des risques de la **SNGFE**, repose sur deux blocs : le premier est opérationnel au service des métiers pour mieux appréhender les risques sur base individuelle (bénéficiaire, opération) et un deuxième bloc à caractère décisionnel destiné au pilotage de l'activité et des Fonds.

Les modules et systèmes constituant le dispositif de management des risques de crédit sont les suivants :

### Système de cotation

Élargi à l'ensemble des types de bénéficiaires de la **SNGFE** à savoir **TPME** et Particuliers (logement, études supérieures), il permet d'évaluer le risque de défaut au moment de l'octroi en affectant une note/score à chaque bénéficiaire /opération.

### Module de suivi de la qualité du portefeuille

Il intervient une fois l'opération mise en place. Il a pour objet le suivi de la qualité du risque de crédit durant tout son cycle et ce, à travers l'actualisation régulière de la probabilité de défaut (**PD**) et l'estimation de la perte en cas de défaut (**LGD**) et la perte estimée (**EL**) par opération.

### Système de la surveillance de l'adéquation des engagements des fonds

Ce système permet de déterminer les coefficients multiplicateurs des produits/fonds et ce, pour fixer le plafond optimal des engagements des fonds, au regard des dotations, sans les exposer au risque d'insolvabilité et d'illiquidité.

### Module de stress testing

Il s'agit d'un module de pilotage et de surveillance de l'adéquation des fonds ayant pour objectif d'apprécier la résilience des fonds de garantie lorsqu'un choc macroéconomique défavorable survient d'une façon exceptionnelle mais plausible.

### Module de tarification ajustée au risque

Le module de la tarification permet de déterminer le coût potentiel des mécanismes l'intervention de la **SNGFE** (garantie et cofinancement), tout en prenant en considération les charges sous-jacentes aux opérations de garantie/financement, à savoir les charges d'exploitation, le coût de refinancement et le coût du risque.

## 1.2. La gestion du risque de marché

L'activité de placement des disponibilités de trésorerie est caractérisée par une politique prudente qui vise en priorité la sécurité des Fonds. De ce fait, le portefeuille des titres financiers de la **SNGFE** est composé, essentiellement, des Bons du Trésor détenus jusqu'à l'échéance et prédestinés à la finalité d'investissement et non de spéculation.

Les risques majeurs inhérents à l'activité de placement de la **SNGFE** sont:

#### Risque de la gestion Actif-Passif (ALM)

Correspond aux déphasages entre les engagements futurs des Fonds notamment les indemnités des **MEJ** et le cash disponible

Correspond à la dépréciation de la valeur marché des portefeuilles d'investissement à taux d'intérêt fixe notamment les obligations (essentiellement les bons du trésor)

#### Risque de taux fixes

#### Risque de taux variables

Correspond à la dépréciation de la valeur marché des portefeuilles d'investissement à prix variable notamment les **OPCVM**

A cet égard, la **SNGFE** a mis en place une plateforme (outil et modèles) pour mieux piloter le risque marché et qui permet de :

- Prévenir le risque de déphasage entre les placements réalisés, la trésorerie disponible des Fonds et les engagements du Fonds (indemnisation de la sinistralité);
- Déterminer le montant et les maturités convenables pour le placement des disponibilités compte tenu des flux affectant les ressources des Fonds (sinistres, recouvrement, commission...);
- Evaluer la VaR (à un horizon d'un an et à un niveau de confiance de 99%) des risques de marché sur base individuelle (risque par risque) et sur base consolidée;
- Procéder à des simulations (modification, ajout ou suppression d'un actif).

Pour mieux gérer et maîtriser le risque de dépréciation de ses actifs de placement notamment le risque taux, la **SNGFE** a mis en place un module de suivi de la performance et du rendement des portefeuilles d'investissement et de placement. Ce module repose sur une panoplie d'indicateurs et de tableaux de bord dédiés à chaque poche d'actifs à l'image de ce qui est pratiqué par les organismes **d'OPCVM**.

### 1.3. La gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels se définissent comme étant les risques de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable aux procédures, au personnel, aux systèmes internes et aux événements extérieurs.

Le dispositif de la gestion des risques opérationnels repose sur les principes suivants:

#### 1.3.1. Identification et cotation des risques opérationnels

Les étapes de préparation de la cartographie des risques sont :

- La définition des processus et des sous-processus;
- L'identification des risques par nature et par sous-processus;
- La cotation des risques en déterminant la probabilité de survenance de chaque risque, sa gravité et son niveau de maîtrise (contrôles existants);
- L'évaluation des dispositifs de maîtrise des risques répertoriés.

Cette cartographie fait l'objet de mises à jour régulières afin de tenir compte de l'évolution du profil des risques opérationnels de la **SNGFE**.

#### 1.3.2. La collecte des incidents

La collecte et l'analyse d'informations sur les incidents opérationnels internes procurent des renseignements utiles pour évaluer l'exposition de l'établissement au risque opérationnel au moyen du contrôle des événements du risque au fil du temps et de l'accumulation de données à leur propos.

Les événements de risques remontés sont pris en considération lors de l'exercice de mise à jour de la cartographie des risques opérationnels.

#### 1.3.3. Définition des KRI et arrêté des plans d'action

Il s'agit de la définition des **KRI** ainsi que de l'élaboration des plans d'action relatifs aux risques majeurs. Les **KRI** représentent des indicateurs de risque servant à contrôler les principaux facteurs d'exposition aux risques opérationnels importants. Ces indicateurs sont conjugués aux déclencheurs de contrôle et de signalement aux échelons supérieurs.

### 1.3.4. Calcul de la perte potentielle

Après le recensement, l'évaluation et la définition des outils de suivi et de maîtrise, il s'agit d'estimer la perte potentielle inhérente aux risques opérationnels sur un horizon de 12 mois et ce, par le biais d'un outil de simulation dédié.

## 1.4. Le dispositif de gestion du risque de non-conformité

La **SNGFE** est soumise à des contraintes réglementaires importantes, notamment en matière de gestion des risques de contrepartie, de marché, opérationnel et de non-conformité.

La « Conformité » est une fonction indépendante chargée du suivi du risque de non-conformité, défini comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités.

Le pilotage du dispositif de la gestion du risque de non-conformité repose sur:

### 1.4.1. Le référentiel réglementaire

La fonction « Conformité » est tenue de suivre l'environnement réglementaire dans lequel évolue la **SNGFE**, en s'appuyant sur les éléments de la veille effectuée par la Direction Juridique et Gouvernance, le but étant d'intégrer tout changement ou modification concernant les textes applicables aux opérations effectuées par l'établissement.

### 1.4.2. La cartographie des risques de non-conformité

Elle consiste en l'identification et l'évaluation des risques de non-conformité à travers la mise en exergue, pour chaque activité de la **SNGFE**, des réglementations et législations recensées lors de la première phase ainsi qu'en s'attardant sur les dispositions du code de déontologie. Le non-respect de ces éléments engendrant un risque de non-conformité.

### 1.4.3. Les plans d'actions d'atténuation des risques de non conformité

À la suite de la réalisation de la cartographie des risques et en fonction du niveau de conformité aux exigences réglementaires, des plans d'actions sont établis par la structure « Conformité » le but étant de réduire au maximum la fréquence de survenance ainsi que l'impact des risques de non-conformité.

Le suivi des réalisations et le pilotage des plans d'actions sont également assurés par la fonction « Conformité » et ce en collaboration avec l'ensemble des structures de la **SNGFE**.

### 1.4.4. Les missions de contrôle de la conformité

Il s'agit d'organiser des interventions dans le but de s'assurer du respect de la politique de conformité et des instructions formulées à l'occasion d'un dysfonctionnement détecté antérieurement ou d'une nouvelle prise en charge d'une exigence réglementaire,...

### 1.4.5. Les reporting

A travers la communication périodique des résultats des travaux effectués et des observations formulées lors des interventions du service aux acteurs concernés.



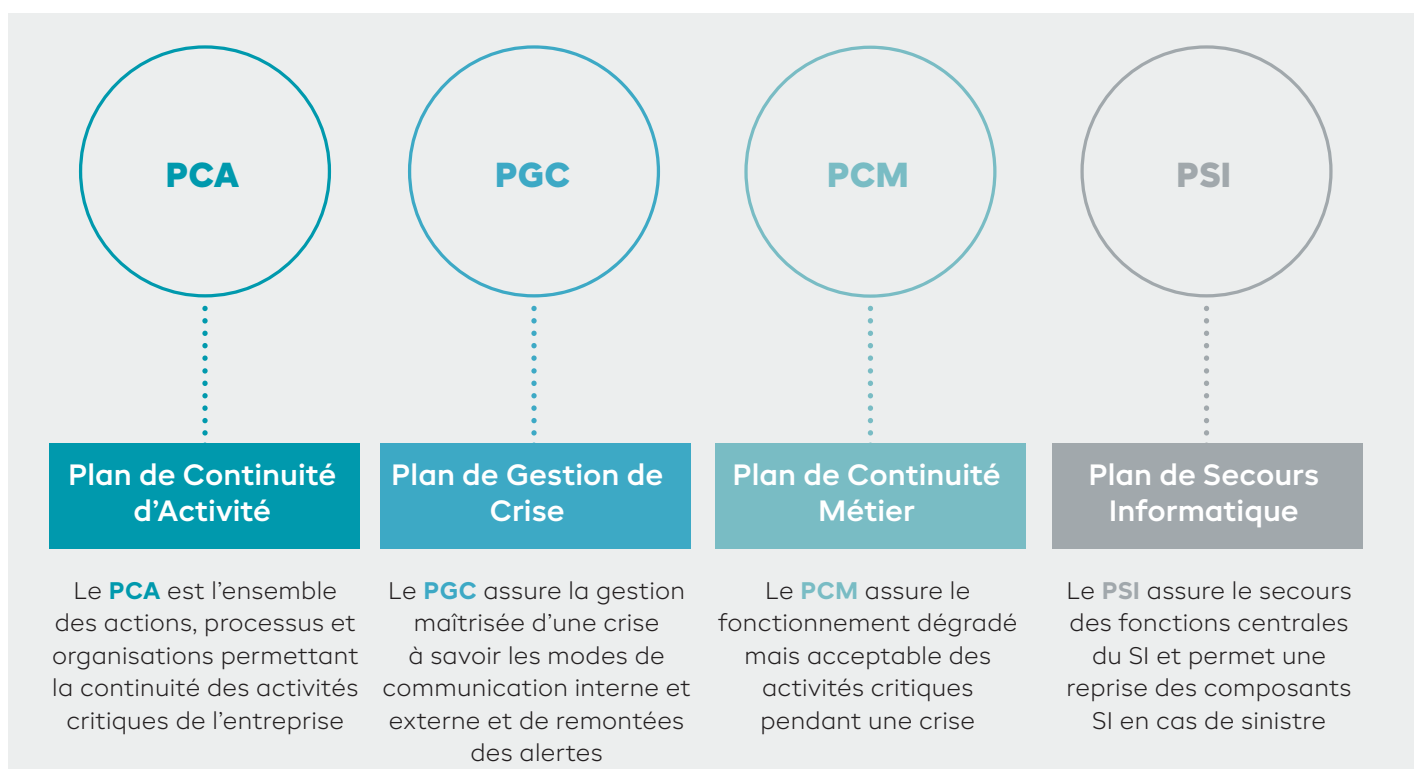
## 1.5. Le plan de continuité d'activité

### 1.5.1. Objectif et description

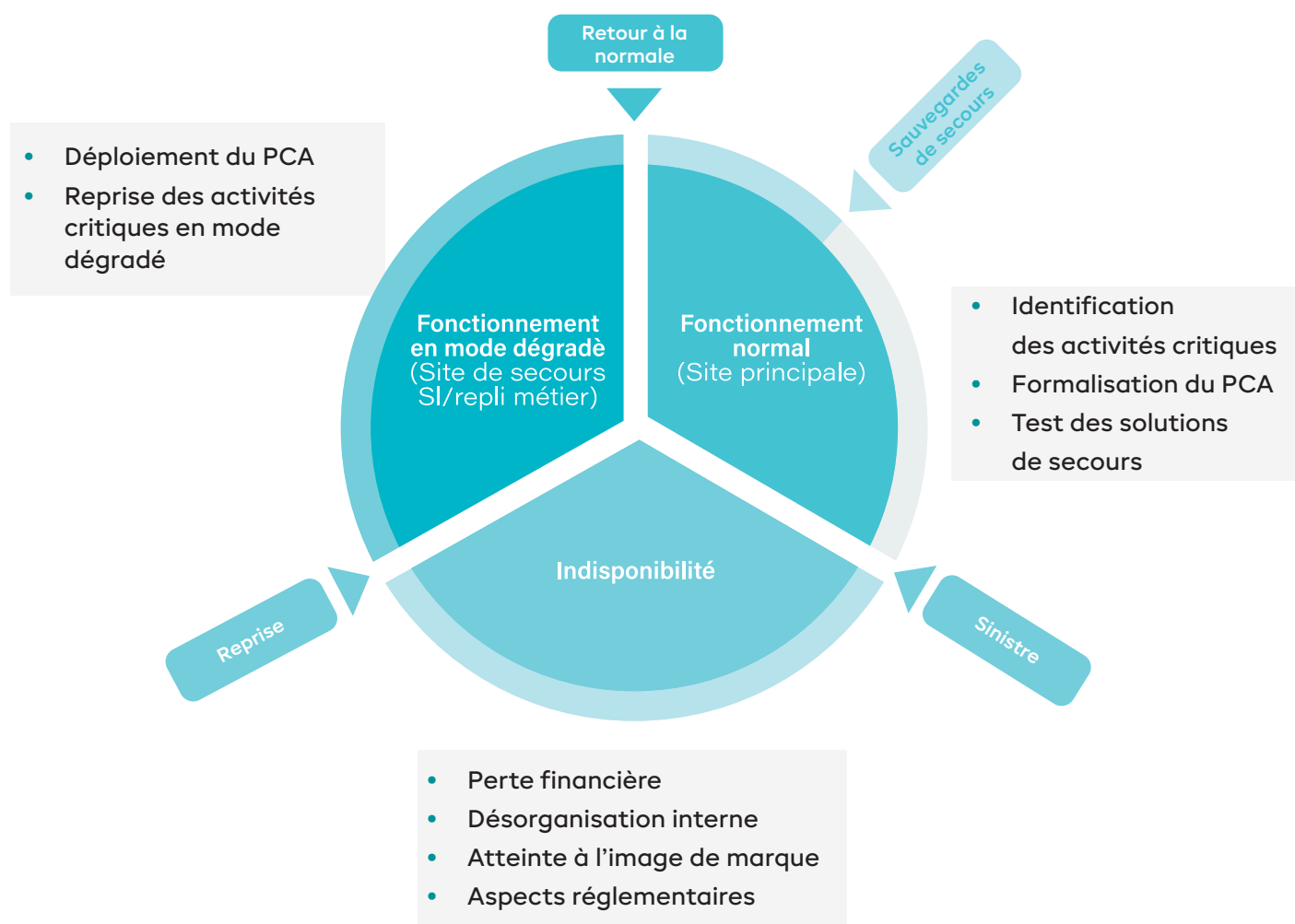
Le dispositif du Plan de Continuité d'Activité (**PCA**) comprend l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien des prestations essentielles de l'institution puis la reprise planifiée des activités. Son objectif est d'assurer la continuité du service, par les moyens adéquats nécessaires au respect des engagements vis à vis des clients internes/externes.

En vertu de la directive de Bank Al-Maghrib, le **PCA** est un plan d'actions écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations d'une organisation en cas de perturbation opérationnelle.

Il se décline en plusieurs niveaux:



Un **PCA** rassemble l'ensemble des moyens organisationnels, techniques, humains et contractuels mis en œuvre afin de reprendre les activités de l'entreprise, à la suite d'un sinistre extrême. Son mode de fonctionnement est détaillé comme suit:



### 1.5.2. Mise en œuvre du PCA de la SNGFE

La **SNGFE** a mis en œuvre un Plan de Continuité d'Activité (**PCA**) répondant aux exigences de reprise métiers et informatiques. La stratégie adoptée par la **SNGFE** pour le déploiement du plan de secours informatique consiste en l'externalisation de ce dernier. Ainsi, la **DSI** a contracté un service de type **DRaaS** (Disaster Recovery As A Service) avec un prestataire marocain.

Une telle stratégie permet à la **SNGFE** de se doter d'un site de secours informatique personnalisé et évolutif tout en gardant les données de l'établissement sur le territoire marocain.

### 1.5.3. Tests du PCA de la SNGFE

Il s'agit d'une étape indispensable et à réaliser sur une fréquence régulière, et ce pour s'assurer de la cohérence des procédures de continuité d'activité ainsi que des solutions de secours mises en place avec les objectifs de continuité d'activité.

À cet effet, la **SNGFE** effectue annuellement un test de son plan de continuité d'activité notamment pour sa composante informatique et ce pour confirmer le caractère opérationnel dudit plan.

## 2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la **SNGFE** s'articule autour d'un ensemble de moyens, de procédures, de fonctions et d'actions adaptés aux caractéristiques de l'établissement et de ses centres régionaux.

Ce dispositif permet de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Il contribue ainsi à la maîtrise des activités, à l'efficacité des traitements et à l'utilisation efficiente des ressources. Il se décline en deux niveaux de contrôle permanent indépendants et un niveau de contrôle périodique.

### 2.1. Contrôle permanent

#### 2.1.1. Définition du plan de contrôle permanent

Un plan de contrôle est arrêté annuellement. Il met en relief chaque contrôle à travers sa description, sa fréquence ainsi que le processus contrôlé.

Le plan de contrôle permanent vise les risques majeurs dans une logique de surveillance, le but étant de les analyser davantage afin de pouvoir proposer des plans de traitement qui vont permettre d'atténuer leur impact voire l'éliminer.

#### 2.1.2. Réalisation des contrôles

En fonction de la nature du contrôle à effectuer et du processus à examiner, il s'agit de préparer le contrôle à travers l'extraction de bases de données ainsi que la préparation de la base documentaire, en cas de contrôle sur dossier physique, le but étant d'évaluer le taux de conformité des dispositifs actuels de maîtrise des risques par rapport aux exigences instaurées.

La 2<sup>ème</sup> étape consiste en l'analyse des résultats du contrôle. En cas de détection d'anomalies, le contrôleur permanent procède à la proposition de plans de traitement sous forme d'actions préventives ou correctives devant faire l'objet de la validation des structures concernées par le risque en question.

### 2.2. Contrôle périodique

Il est assuré par l'audit interne qui examine et évalue la qualité et l'efficacité du dispositif global de contrôle interne et notamment son adéquation à la nature des risques liés aux opérations.

Conformément aux exigences de la Banque Centrale, l'activité d'audit est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit qui définissent notamment le positionnement de l'audit interne, ses responsabilités et ses principales activités.

Rattaché directement à la Direction générale, l'audit interne fournit à tous les niveaux de responsabilité, des analyses, plans d'action, recommandations et conseils concernant les activités qu'il vérifie. Il exerce ses attributions en toute indépendance et rapporte, à ce titre, directement au Comité d'Audit.

Les missions d'audit réalisées conformément au plan d'audit pluriannuel validé par le Comité d'Audit permettent de faire un diagnostic et une évaluation exhaustive de l'ensemble des processus et activités audités ainsi qu'une appréciation des risques inhérents aux différentes opérations. Les recommandations et actions préventives issues de ces missions permettent de renforcer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au niveau des services centraux et des centres d'affaires régionaux et contribuent au renforcement de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques.

PARTIE

8

**RAPPORT FINANCIER  
ET AVIS  
DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES**



# 1. ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels clos au 31.12.2023 sont arrêtés conformément à :

- La loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée par le dahir n° 1-14-193 du 1er rabii 1436 (24 décembre 2014), notamment son article 19 bis.
- La loi n°36-20 relative à la transformation de la Caisse Centrale de Garantie en société anonyme.
- L'arrêté de la Ministre de l'Économie et des Finances n° 849-22 du 13 ramadan 1443 (15 avril 2022) pris en application de l'article 11 de la loi n° 36-20 portant transformation de la Caisse Centrale de Garantie en société anonyme.
- La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 6/W/2023 relative aux dispositions spécifiques d'ordre comptable applicables à la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise.

## 1.1. Situation bilantielle

Le total Bilan de la **SNGFE** s'établit à **13,1 milliards de DH** en progression de 16,97% par rapport à fin **2022** agrégé.

Le total Actif est représenté à hauteur de 72,4% par les titres d'investissement et de 18,2% par les titres de transaction et de placement.

En contrepartie, le total passif est représenté à hauteur de 63% par des fonds spéciaux de garantie et de 24,1 % par d'autres passifs constitués principalement par les indemnisations à payer.

La structure du bilan de la **SNGFE** se présente comme suit :

Actif	31.12.2023	31.12.2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public	14.108	66.187
Créances sur les EC et assimilés	542.740	50.285
Créances sur la clientèle	47.791	129.562
Titres de transaction et de placement	2.385.089	255.332
Autres actifs	566.311	169.059
Titres d'investissement	9.486.018	368.635
Immobilisations incorporelles	12.069	8.652
Immobilisations corporelles	49.516	69.873
<b>Soldes en KDH</b>	<b>13.103.642</b>	<b>1.117.585</b>

Passif	31.12.2023	31.12.2022
Dettes envers les EC et assimilés	-	-
Autres passifs	3.164.702	233.545
Diverses autres provisions pour risques et charges	297.367	8.161
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	8.248.751	465
Ecart de réévaluation	3.875	3.875
Réserves et primes liées au capital	371.539	215.109
Capital	500.000	500.000
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	517.407	156.430
<b>Soldes en KDH</b>	<b>13.103.642</b>	<b>1.117.585</b>

Les engagements hors bilan s'affichent comme suit (en KDH) :

Hors bilan	Global	SNGFE _FP	PGEEP	PGEP		PGP	
			PGEEP	PGEP_PME	PGEP_MICRO FI	Garantie logement	Garantie Enseignement +
<b>I. ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES</b>	122.633.416	-	25.950.628	76.855.497	77.888	19.679.093	70.311
1. Engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle	119.890 821	-	25.950.628	74.296.197	77.873	19.496 114	70.010
2. Engagements par signature en souffrance compromis	2.742.595	-	-	2.559.300	15	182.979	301
<b>II. ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS</b>	32.586	-	-	32.586	-	-	-
1. Engagements de garantie reçus d'ECA	32 586	-	-	32.586	-	-	-

## 1.2. Fonds Spéciaux de Garantie

La situation détaillée des fonds spéciaux de garantie au 31.12.2023 se présente comme suit :

Programmes	Solde 01.01.2023	Dotations reçues	MEJ payées	Restitutions/ MEJ	Indemnités à payer	Soldes au 31.12.2023
PGP	1.333.328	424.000	614.019	82.963	183.280	1.042.993
PGEEP	1.561.617	-	-	-	-	1.561.617
PGEP	6.817.859	2.198.040	865.736	52.829	2.559.315	5.643.676
<b>Totaux (en KDH)</b>	<b>9.712.804</b>	<b>2.622.040</b>	<b>1.479.755</b>	<b>135.792</b>	<b>2.742.595</b>	<b>8.248.286</b>

4. Les résultats des fonds sont retraités en Fonds spéciaux de garantie.

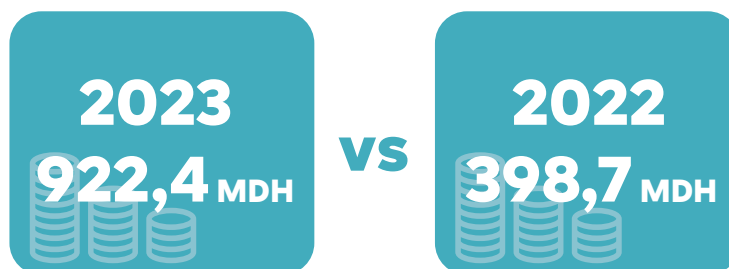


### 1.3. Situation financière

La situation financière de la **SNGFE** au 31/12/2023 se présente comme suit :

Comptes produits et charges (en KDH)		
Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
Produit Net Bancaire	922.429	398.733
Résultat d'exploitation non bancaire	1.076	3.459
Charges générales d'exploitation	131.039	122.400
Rep/provisions & Récup. Créances. Amorties	45.596	6.584
Résultat non courant	15.398	18.533
Impôt sur les résultats	305.256	111.413
<b>Résultat Net</b>	<b>517.407</b>	<b>156.430</b>

Le Produit Net Bancaire s'établit à **922,4 millions de DH**, vs **398,7 millions de DH** à fin 2022.



## 2. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



4, Rue MAATI JAZOULI (Ex rue FRIOL),  
Anfa - Casablanca  
Maroc

**SOCIETE NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE  
S.A.**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA  
SITUATION PROVISOIRE**

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la **Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise S.A « SNGFE »** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, du tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **9.641.573 KMAD**, dont un bénéfice net de **517.407 KMAD**, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise « SNGFE » établis au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous attirons votre attention sur l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » des états de synthèse, qui décrit les règles d'évaluation et de comptabilisation des provisions sur les engagements de garantie en souffrance, applicables à la SNGFE conformément à la circulaire n° 6/W/2023 de Bank Al-Maghrib.

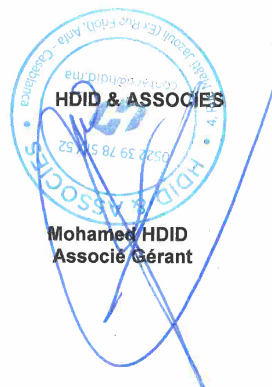
Casablanca, le 21 février 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

**Fidaroc GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International (ST)  
7 Bd Driss Slaoui, Casablanca  
Tél. 05 22 54 48 00 - Fax. 05 22 20 65 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé



**Mohamed HDID**  
Associé Gérant

# 3. ANNEXES FINANCIÈRES

## BILAN ACTIF

AU 31/12/2023

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	14 108	66 187
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	542 740	50 285
A vue	163 879	50 285
A terme	378 861	
<b>3. Créances sur la clientèle</b>	47 791	129 562
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 523	-
Crédits et financements participatifs à l'équipement		
Crédits et financements participatifs immobiliers	33 737	25 766
Autres crédits et financements participatifs	12 532	103 796
<b>4. Créances acquises par affacturage</b>	-	-
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>	2 385 089	255 332
Bons du trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
Titres de propriété	2 385 089	255 332
<b>6. Autres actifs</b>	566 311	169 059
<b>7. Titres d'investissement</b>	9 481 218	368 635
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 481 218	368 635
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>	-	-
Participation dans les entreprises liées		
Autres titres de participation et emplois assimilés		
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
<b>9. Créances subordonnées</b>	-	-
<b>10. Dépôts d'investissement placés</b>	4 800	-
<b>11. Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	-	-
<b>12. Immobilisations données en Ijara</b>	-	-
<b>13. Immobilisations incorporelles</b>	12069	8652
<b>14. Immobilisations corporelles</b>	49516	69873
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 103 642</b>	<b>1 117 585</b>

## BILAN PASSIF

AU 31/12/2023

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
A vue		
A terme		
3. Dépôts de la clientèle	-	-
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
5. Titres de créance émis	-	-
Titres de créance négociables émis		
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
6. Autres passifs	3 164 702	233 545
7. Provisions pour risques et charges	297 367	8 161
8. Provisions réglementées	-	-
9. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	8 248 751	465
10. Dettes subordonnées	-	-
11. Dépôts d'investissement reçus	-	-
12. Ecart de réévaluation	3 875	3 875
13. Réserves et primes liées au capital	371 539	215 109
14. Capital	500 000	500 000
15. Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
16. Report à nouveau (+/-)	-	-
17. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
18. Résultat net de l'exercice (+/-)	517 407	156 430
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 103 642</b>	<b>1 117 585</b>

## HORS BILAN

AU 31/12/2023

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	119 890 821	-
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	119 890 821	-
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	32 586	-
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	32 586	-
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		
12. Autres titres à recevoir		

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>924 048</b>	<b>398 803</b>
1. Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	38 501	1 067
2. Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	611 670	524
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	230 207	6 102
4. Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuk	27 188	1 340
5. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
6. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
7. Produits sur immobilisations données en Ijara		
8. Commissions sur prestations de service	16 436	389 771
9. Autres produits bancaires	46	-
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 619</b>	<b>70</b>
11. Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		
12. Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle		
13. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis		
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
16. Charges sur immobilisations données en Ijara		
17. Autres charges bancaires	1 619	70
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		

<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>922 429</b>	<b>398 733</b>
19. Produits d'exploitation non bancaire	1 078	3 515
20. Charges d'exploitation non bancaire	2	56
<b>IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>131 039</b>	<b>122 400</b>
21. Charges de personnel	71 963	68 465
22. Impôts et taxes	2 355	2 022
23. Charges externes	21 914	23 117
24. Autres charges générales d'exploitation	6 233	4
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28 575	28 792
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURRABLES</b>		
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
27. Pertes sur créances irrécouvrables		
28. Autres dotations aux provisions		
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>45 596</b>	<b>6 584</b>
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	262	6 584
30. Récupérations sur créances amorties		
31. Autres reprises de provisions	45 334	-
<b>VII. RESULTAT COURANT</b>	<b>838 062</b>	<b>286 377</b>
32. Produits non courants	30 000	167
33. Charges non courantes	45 398	18 700
<b>VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>822 663</b>	<b>267 843</b>
34. Impôts sur les résultats	305 256	111 413
<b>IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>517 407</b>	<b>156 430</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 000 722</b>	<b>409 069</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>483 315</b>	<b>252 639</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>517 407</b>	<b>156 430</b>

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
1. (+) Intérêts et produits assimilés	880 378	7 693
2. (-) Intérêts et charges assimilées		
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>880 378</b>	<b>7 693</b>
3. (+) Produits sur financements participatifs		
4. (-) Charges sur financements participatifs		
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
5. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
7. (+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
8. (-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
<b>Résultat des opérations d'Ijara (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
9. (+) Commissions perçues	16 436	389 771
10. (-) Commissions servies	1 376	70
<b>Marge sur commissions</b>	<b>15 060</b>	<b>389 701</b>
11. (+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
12. (+) Résultat des opérations sur titres de placement	27 188	1 340
13. (+) Résultat des opérations de change	43	-
14. (+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>27 230</b>	<b>1 340</b>
15. (+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
16. (+) Divers autres produits bancaires	240	-
17. (-) Diverses autres charges bancaires		

<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>922 429</b>	<b>398 733</b>
<b>18. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières</b>		
<b>19. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>1 078</b>	<b>3 515</b>
<b>20. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>2</b>	<b>56</b>
<b>21. (-) Charges générales d'exploitation</b>	<b>131 039</b>	<b>122 400</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>792 466</b>	<b>279 793</b>
<b>22. (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance</b>	<b>262</b>	<b>6 584</b>
<b>23. (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions</b>	<b>45 334</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>838 062</b>	<b>286 377</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-15 398</b>	<b>-18 533</b>
<b>24. (-) Impôts sur les résultats</b>	<b>305 256</b>	<b>111 413</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>517 407</b>	<b>156 430</b>

## II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>(+/-) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>517 407</b>	<b>156 430</b>
25. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28 575	28 792
26. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
27. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
28. (+) Dotations aux provisions réglementées		
29. (+) Dotations non courantes		
30. (-) Reprises de provisions		
31. (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
32. (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	56
33. (-) Plus-values de cession des immobilisations financières	2	-
34. (+) Moins-values de cession des immobilisations financières	2	-
35. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	396
<b>(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>545 982</b>	<b>184 881</b>
36. (-) Bénéfices distribués	-	-
<b>(+/-) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>545 982</b>	<b>184 881</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2023	31/12/2022
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	877 095	339 448
2. (+) Récupérations sur créances amorties		
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus		150
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	1 413	
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	45 057	18 700
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	93 935	112 741
7. (-) Impôts sur les résultats versés	3	199 040
<b>I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>736 687</b>	<b>9 117</b>
8. (+/-) Variation des créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 707 345	-
9. (+/-) Variation des créances sur la clientèle	-10 856	4 151
10. (+/-) Variation des Titres de transaction et de placement	-834 338	10 760
11. (+/-) Variation des autres actifs	18 691	62 254
12. (+/-) Variation des titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+/-) Variation des immobilisations données en crédit-bail et en location		
14. (+) Variation des immobilisations données en Ijara		
15. (+) Variation des dépôts d'investissement placés auprès des EC et assimilés	-4 800	-
16. (+/-) Variation des dettes envers les établissements de crédit et assimilés		-
17. (+/-) Variation des dépôts de la clientèle		
18. (+/-) Variation des dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
19. (+/-) Variation des titres de créances émis		
20. (+/-) Variation des autres passifs	-59 591	29 964

<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 816 450</b>	<b>107 129</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ( I + II)</b>	<b>2 553 137</b>	<b>116 246</b>
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières(1)(4)		
22. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles(4)		
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières(1)	3 763 198	49 307
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 501	4 878
25. (+) Intérêts perçus(4)		
26. (+) Dividendes perçus(4)		
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-3 769 699,65</b>	<b>-54 184,68</b>
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	1 278 077	
28. (+) Emission de dettes subordonnées		
29. (+) Dépôts d'investissement reçus		
30. (+) Emission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés (2)		
33. (-) Intérêts versés(4)		
34. (-) Rémunérations versées sur DI (3) (4)		
35. (-) Dividendes versés		
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>1 278 077</b>	<b>-</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)</b>	<b>61 515</b>	<b>62 061</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>116 473</b>	<b>54 412</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>177 988</b>	<b>116 473</b>

- (1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
- (2) Y compris IRR utilisées
- (3) Y compris PER utilisées
- (4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

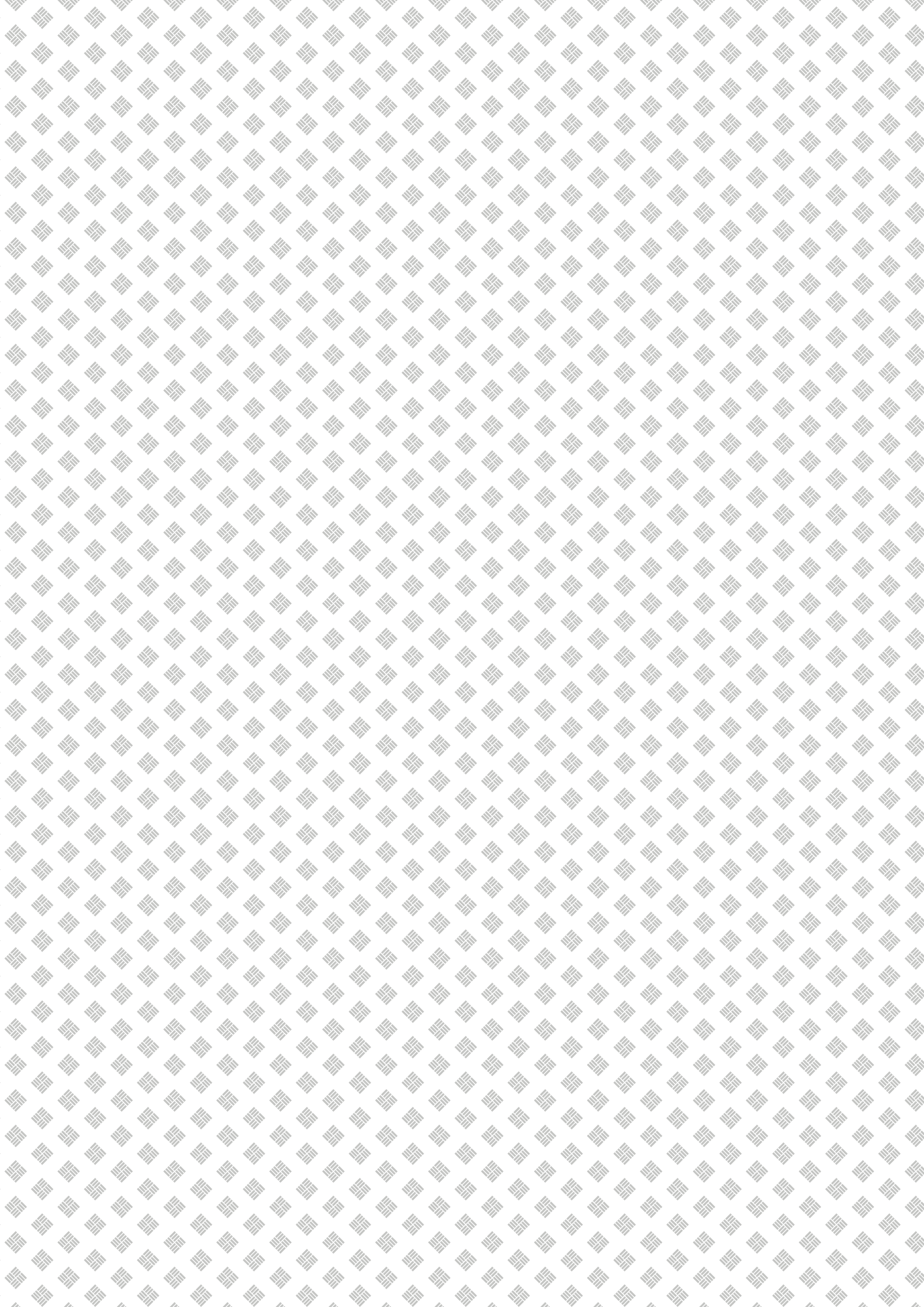
# GLOSSAIRE

**ABB** : Al Barid Bank  
**AOS** : Association des Œuvres Sociales  
**AWB** : Attijariwafa Bank  
**BDT** : Bon de Trésor  
**BOA** : Bank Of Africa  
**BTP** : Bâtiment et travaux publics  
**CAM** : Crédit Agricole du Maroc  
**CAV** : Comptes à Vue  
**CCG** : Caisse Centrale de Garantie  
**CDM** : Crédit du Maroc  
**CGEM** : Confédération Générale des Entreprises du Maroc  
**CNR** : Coût Net du Risque  
**CRE IRREC** : créance irrécouvrables  
**DAD** : Dar Addamane  
**Damane Relance AGR Covid-19** : Damane Relance Activité Génératrice de revenus Covid-19  
**DAS** : Damane Assakane  
**DAT** : Dépôts à Terme  
**EC** : Établissement de Crédit  
**EPP** : Établissements et entreprises publiques  
**FGEEP** : Fonds de Garantie en faveur des Établissements et Entreprises Publics  
**FGFIM** : Fonds de Garantie de Financement des Institutions de Microfinance  
**FGIC** : Fonds de Garantie des Industries Culturelles  
**FGM** : Fonds de Garantie Microfinance  
**FGPCJE** : Fonds de Garantie des Prêts à la création de la Jeune Entreprise  
**FGPME** : Fonds de Garantie PME  
**FGPT** : Fonds de Garantie de la Promotion Touristique  
**FII** : Fonds Innov Invest  
**FJPJE** : Fonds de garantie des crédits Jeunes Promoteurs Jeunes Entrepreneurs  
**FODEP** : Fonds de Dépollution Industrielle  
**FOGALEF** : Fonds de Garantie Logement Éducation - Formation  
**FOGALOGÉ** : Fonds de Garantie des Prêts au Logement

**FOGAM** : Fonds de Garantie de la Mise à niveau  
**FOGARIM VSB** : Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes - Villes Sans Bidonvilles  
**FOGARIM** : Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes  
**FOXYGENE** : Fonds Oxygène  
**FSFTPME** : Fonds de Soutien pour le Financement des Très Petites et Moyennes Entreprises  
**FSTPME** : Fonds de Soutien Financier des TPME  
**GBP** : Groupe Banque Populaire  
**GPBM** : Groupement Professionnel des Banques du Maroc  
**IMF** : Institution de Microfinance  
**IS** : Impôt sur les résultats  
**JE** : Fonds de Garantie des prêts à la création des jeunes entreprises  
**JPJE** : Jeunes Promoteurs Jeunes Entrepreneurs  
**OPCVM** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières  
**PME** : Petites et Moyennes Entreprises  
**PNB** : Produit Net Bancaire  
**PGEPP** : Programme de Garantie en faveur des Entreprises et des Établissements Publics  
**PGEPP** : Programme de Garantie en faveur des Entreprises Privées  
**PGP** : Programme de Garantie en faveur des Particuliers  
**RBE** : Résultat Brut d'Exploitation  
**Rep/provisions** : Reprises sur provisions  
**SA** : Société Anonyme  
**SGFD** : Société de Gestion du Fonds de Garantie des Dépôts  
**SGMB** : Société Générale Marocaine de Banques  
**SNGFE** : Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise  
**TPE** : Très Petites Entreprises  
**TPME** : Très petites, Petites et Moyennes Entreprises



تمويلكم  
TAMWILCOM





تمويلكم  
٥٠٠٠٠٠٠٠  
TAMWILCOM

**Adresse**

**SIÈGE SOCIAL À RABAT**

Centre d'affaires, Boulevard Ar Ryad,  
Hay Ryad – Rabat, B.p 2031

**Téléphone & Fax**

Tél : +212 (5) 37 71 68 68

**En ligne**

Email : [contact@tamwilcom.ma](mailto:contact@tamwilcom.ma)  
Site web : [www.tamwilcom.ma](http://www.tamwilcom.ma)



لبناء المستقبل  
CONSTRUIRE L'AVENIR

[www.tamwilcom.ma](http://www.tamwilcom.ma)